

# JOURNAL

HISTORIQUE

ET

LITTÉRAIRE

15. SEPTEMBRE

1786.



A LUXEMBOURG,

Chez les Héritiers d'André Chevalier, vi-  
vant Imprimeur de feu Sa Maj. l'Impé-  
ratrice-Reine Apôstolique.

---

*Avec privilege de Sa Maj. Imp. & Ap-  
probation du Commissaire-Examineur.*





JOURNAL  
HISTORIQUE  
ET  
LITTÉRAIRE.

15. SEPTEMBRE  
1786.

---

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

*Nouvelle description générale & particulière des glaciers, vallées de glace & glaciers qui forment la grande chaîne des Alpes de Suisse, d'Italie, & de Savoie. Par Mr. Bourrit, chantre de l'église cathédrale de Geneve, & pensionnaire du Roi de France. Nouvelle édition, corrigée & augmentée d'un troisième volume. Ouvrage enrichi de tableaux, dessinés sur les lieux par l'auteur, & gravés par les meilleurs artistes. A Geneve, chez Paul Barde; à Liege, chez Defoer 1785. 3 vol. in-12. Prix 11 liv. 5 sols.*

**L**A multitude d'ouvrages que nous avons sur la Suisse, & l'espece d'épidémie qui

envoie tant de gens trébucher dans cette raboteuse région, ne rendent ni désagréable ni inutile cette *Description des glaciers*. Outre qu'elle a un objet plus resserré & plus caractérisé que les relations générales de ce pais, elle est écrite avec un intérêt, un discernement, une impartialité remarquables. On y trouve la réfutation solidement raisonnée de plus d'une sorte de préjugés. L'auteur, par exemple, s'éleve avec raison, contre la prééminence que des calculs très-hazardés donnoient aux montagnes d'Amérique sur celles d'Europe. J'avois déjà essayé de redresser ces calculs \* ; mais le moien de lutter contre de bruians académiciens qui aux dépens des Rois, vont avec de splendides instrumens, dans le centre d'un autre hémisphere, mesurer les inégalités du globe, & décider de la suprématie des montagnes ? Mon peu de succès n'a pas découragé M<sup>r</sup>. Bourrit. Il reprend cette matiere, & la traite d'une maniere bien satisfaisante. “ M<sup>r</sup>. de la Condamine dit que  
 „ le Chimborazo surpasse d'un tiers la hauteur du Pic de Ténériffe : cela peut être (a) ;  
 „ mais il ajoute que ce Pic est la plus haute montagne de l'ancien hémisphere : c'est  
 „ une erreur ; il y a plusieurs sommités dans  
 „ les Alpes de la Savoie & de la Suisse qui  
 „ le surpassent : le P. Feuillée lui donne 2070

\* *Exam.*  
*des Ep.* p.  
 91. — 15  
 Fév. 1780,  
 p. 286.

---

(a) *Cela peut être sans doute, mais par le peu de justesse & de vérité qu'on voit dans le reste, il est très à croire que cela n'est pas.*



15. Septembre 1786. 83

toises sur la mer; mais le Mont-blanc, mesuré avec bien plus d'exaétitude par Mrs. de Sauffure, de Luc, & le chevalier Schuckburg, a de hauteur absolue 2391 toises, ce qui fait 321 toises de plus que le Ténériffe: or dans les Alpes il y a vingt sommets qui surpassent la mesure assignée à cette montagne; tels que ceux d'Argentiere, du Gothard, du Schreckhorn & du Velan: il y a plus encore, par des mesures bien plus exactes que celles du P. Feuillée, le Pic de Ténériffe se trouve n'avoir de hauteur au-dessus du niveau de la mer que 1742 toises (voiez dans le *Journal de physique* du mois de Janvier 1779, la relation du voiage de Mrs. Verdun de Borda & Pingré). Il résulte delà que le Mont-blanc a 650 toises de plus que le Ténériffe. — M<sup>r</sup>. de la Condamine dit encore que ce n'est pas sans raison qu'un auteur espagnol avance que les montagnes d'Amérique sont, à l'égard de celles d'Europe, ce que sont les clochers de nos villes comparés aux maisons ordinaires; si cet Espagnol, que M<sup>r</sup>. de la Condamine cite, ne veut parler que des Monts Pyrénées, il aura raison (a); mais il seroit dans une grande erreur, s'il embrasse dans son jugement les

---

(a) J'en doute très-fort. Puisque la mesure des Cordillieres nous est peu connue, que le rapport de Mr. de la Condamine contient des erreurs visibles, pourquoi les mettroit-on sans hésiter si fort au-dessus des Pyrénées?

29 hautes Alpes; puisque le Canigou, la plus  
 29 haute des Pyrénées, n'a que 1441 toises  
 29 sur la mer (a); ce n'est pas les deux tiers  
 29 du Mont-blanc. Je dirai bien plus encore,  
 29 en supposant que les mesures qu'on a  
 29 prises de la hauteur des principales som-  
 29 mités des Cordillieres soient parfaitement  
 29 justes, il s'en suivra toujours qu'il n'y a  
 29 que le seul sommet du Chimborazo qui  
 29 surpasse nos Alpes, puisque les sommets  
 29 les plus élevés après lui, n'ont que la hau-  
 29 teur du Mont-blanc; & l'on va voir bien-  
 29 tôt que cette hauteur même du Chimbo-  
 29 razo, toute prodigieuse qu'elle paroît être,  
 29 n'est dans le fond qu'une médiocre mon-  
 29 tagne, comparée au Mont-blanc. „ ———  
 01 L'on se rappellera que le sol, sur lequel  
 29 sont situées les villes du Pérou, se trouve  
 29 avoir de hauteur 16 à 1700 toises au-des-  
 29 sus du niveau de la mer (b): ces 16 à

---

(a) Ce Canigou, selon Cassini, n'a que 6646 pieds ou 1107 toises & 4 pieds.

(b) Mesure très-sujette à caution. A cette hauteur, qui passe de 500 toises celle du Mont-Pilate presque toujours couverte de neiges ou de nuées, on auroit bien du mal de placer une ville populeuse, commerçante & agréable. Et qu'on ne dise pas que sous la zone torride les choses vont autrement; car le peu de culture du sol américain doit à cet égard balancer la proximité du soleil, & l'hiver de Quito doit se rapprocher un peu des canicules du Mont-Pilate. Bien plus, la hauteur du Pic de Ténériffe qui est de 1742 toises, ne passe que de 42 les villes du Pérou, ce Pic est

15. *Septembre 1786.* 85

1700 toises font donc à retrancher de la hauteur des 2000 & tant de toises qu'on assigne aux montagnes de ce país, qui par-là se trouvent bien inférieures aux hautes Alpes; car de 2470 toises qu'on donne au Coraçon, la seconde des Cordillieres, elle n'aura d'effectif que 870 toises de hauteur perpendiculaire, & c'est la plus haute montagne où Mrs. les académiciens soient montés. Or, je me suis trouvé 80 fois dans les Alpes surpasser de 500 toises cette hauteur; le seul glacier de la Mortine, où je suis monté six fois, est presqu'une fois plus élevé. Voilà donc les Alpes qui surpassent de plus de la moitié la hauteur des Cordillieres, & il ne restera au Chimborazo, même pour toute hauteur, que 1620 toises, ce qui n'est pas tout-à-fait la hauteur de l'Etna\*: si l'on transportoit notre fameux Mont-blanc sur la base du Chimborazo, il auroit de hauteur absolue sur la mer 3991 toises. On voit que les montagnes de l'Amérique, comparées à nos Alpes, ne font que des nains montés sur de grands pedestaux; tandis que du pied du Mont-blanc à Chamouni, l'observateur voit ce colosse s'élever tout d'une piece à

\* 15 Nov.  
1782, p.399.

---

est bien près de la zone torride: or qu'on imagine la température qu'éprouveroient les habitans de Quito, si leur ville étoit, sur le Pic.

„ plus de 2000 toises ; le spectacle le plus  
 „ majestueux qui puisse s'offrir aux regards  
 „ des hommes. „

Une autre observation contraire à la prétendue hauteur des Cordillieres, c'est que M<sup>r</sup>. de la Condamine & ses associés y ont été longtems campés sans se ressentir en rien de la subtilité de l'air, & qu'il n'en est pas ainsi sur les monts de la Suisse : du moins M<sup>r</sup>. B. rapporte plusieurs exemples du contraire & même sa propre expérience (a). On pourroit dire que l'air des Andes est différent, que dans la zone torride il est moins vif &c ; mais c'est une chose à discuter & à vérifier. L'air d'un país aussi cultivé que l'Europe me

(a) Dans ces sortes de rapports on a trop généralement nié & affirmé les effets de l'air ; sans assez distinguer les hauteurs, les saisons, le sol, & diverses causes locales. Il est certain qu'en passant les énormes montagnes de Topanfalva, branche du Krapach le 15 Juillet 1769, je souffris beaucoup de la subtilité de l'air, que la difficulté de respirer me gênoit autant que le froid, & que ce mal-aise, auquel je ne suis d'ailleurs nullement sujet, cessa à la descente. — Quand je songe que depuis 5 heures du matin jusqu'à onze je ne fis que monter, avec un cheval montagnard aussi rapide que sûr, & que ce ne fut qu'après six heures d'une route souvent presque perpendiculaire, que j'eus rangé sous moi les pics voisins ; que la base de ces montagnes est déjà à une très-grande élévation &c ; mes doutes sur la hauteur respective des montagnes, prennent une nouvelle consistance. Il n'y a pas en Suisse de montagne, supposée accessible, qu'on ne puisse atteindre en moins de tems par une marche aussi rapide.

15. Septembre 1786. 87

paroît bien plus nourri & plus falubre que celui d'un immense désert un peu plus échauffé.

En applaudissant à ce que dit M<sup>r</sup>. B. contre les calculs des voyageurs au Pérou, je n'ai garde d'acquiescer aux mesures déterminées ou adoptées par cet auteur relativement aux montagnes de la Suisse. Non-seulement parce que toutes ces opérations, comme je l'ai prouvé plus d'une fois, sont incertaines, qu'on ne trouve pas deux géometres qui s'accordent dans le même résultat, que le barometre n'est point à cet effet un instrument plus sûr que l'astrolabe &c (a); mais

---

(a) Mr. Bourrit en convient lui-même. Il croit que les Cordillieres n'ont été mal mesurées que parce qu'elles l'ont été avec des barometres (p. 91), mais il se trompe en supposant que cet instrument changé & réformé par Mrs. de Luc & Schuckburg donne des mesures plus sûres & plus justes. Certainement Mr. Hamilton n'y croïoit pas encore en 1783, longtems après que Mr. B. s'étoit décidé pour les calculs qu'il prend pour règle \*. Car cette *Nouvelle description* n'est qu'une amplification du *Voïage pittoresque aux glaciers de Savoie fait en 1772*. A Geneve, chez Caille 1773 in-12.

— Mr. Achard, dans un *Mémoire lu à l'Académie* de Berlin le 29 Janv. 1784, en convenant du peu de succès de ces mesurages tentés avec le barometre, conseille de faire usage de l'eau bouillante dont la chaleur diminue, dit-il, à proportion de la hauteur & de la diminution de la foree de l'air. On comprend sans peine qu'elle exactitude on peut se promettre d'une telle opération. — Cercle vicieux, 15 Nov. 1782, p. 401. — Autres réflex. *ibid.* p. 401. — Inutilité des ballons aërostatiques, 15 Fév. 1784, p. 257.

\* 15 Nov.  
1782, p. 400.

parce que M<sup>r</sup>. Bourrit parle de la hauteur respective de ces montagnes d'une maniere peu conforme à ce que les gens les plus habiles dans cette matiere, grands géometres & patiens observateurs, m'ont dit sur les lieux mêmes. M<sup>r</sup>. Bourrit parle continuellement du *Mont-blanc* comme du plus élevé des pics helvétiens, M<sup>r</sup>. Hamilton paroît être du même avis \*. On fait que d'autres donnent cette prérogative au *St. Gothard*, d'autres au *Mont de la Fourche*, d'autres au *Schreckhorn* &c; mais l'homme le plus digne de foi en cette matiere (a) m'a assuré

\* 15 Nov.  
1782, p. 400.

---

(a) Mr. Pfiffer de Heidegg, Advoyer du canton de Lucerne, & général au service de France. Cet habile homme doit être incontestablement regardé comme le premier & le plus sûr mesureur des montagnes helvétiques: non-seulement parce qu'il a passé dans cette occupation un grand nombre d'années, vivant des semaines entieres sur les cimes & dans les gorges des Alpes avec une provision de pain & une chèvre qui lui fournissoit du lait; mais parce que les ayant mesuré presque toutes, il a acquis une confirmation continuellement répétée de chaque mesure en particulier; les calculs divers devenant une espece de preuve réciproque quand ils répondent à la proportion que l'idée générale, la simple vue, & d'autres géometres ont établie entre ces montagnes. — Non-seulement Mr Pfiffer les a mesurées, mais il les a figurées & représentées dans leur situation, leur forme, leur distance & leur hauteur respectives, avec tant d'art & de travail qu'il n'y a pas d'ouvrage dans le monde d'un aspect plus intéressant & plus merveilleux. C'est la Suisse en petit (au moins, les cantons voisins de Lucerne;

15. Septembre 1786.

89

que de toutes les Alpes pennines, juliennes, rhétiennes &c, la plus haute étoit le mont Tittlis, dans le canton d'Undervald \*, qui cependant, selon lui, n'a pas la hauteur que Mikeli (ou plutôt Micheli) & presque tous les géometres donnent au Mont St. Gothard. Ce qui prouve l'exagération ordinaire des calculs relatifs à cet objet. Le *Dictionnaire géographique, historique, politique de la Suisse*, ouvrage en général fort exact, est aussi favorable à la prééminence du Tittlis. (a)

\* 15 Juill.  
1782, p. 390.

M<sup>r</sup>. B. paroît persuadé que l'étendue & la profondeur des glaciers peut servir à décider d'une plus grande hauteur; je crois que c'est une erreur, non-seulement relativement à des climats fort opposés, mais encore par rapport à la même longitude. Pour que les glaces se conservent & s'accablent dans une montagne plutôt que dans une autre de hauteur

---

ne; car le tout n'y étoit pas encore en 1777) avec toutes les habitations, forêts, lacs, rivières &c; le tout dans sa grandeur respectiue, avec la couleur propre à chaque objet, solidement modelé dans une espece de stuc composé de cire & de pierre broyée. — L'illustre architecte le montre avec autant de facilité & de politesse aux étrangers qu'il l'a exécuté avec intelligence & patience.

(a) T. 2 art. TITTLISBERG. *Une des plus hautes, peut-être la plus haute de la Suisse. . . . Il n'est guere probable qu'aucun homme ait pu atteindre la cime de ce colosse de glaces.* Si ces dernières paroles sont vraies, j'ai eu tort de dire que ce pic étoit accessible. 15 Nov. 1782, p. 400.

teur égale, il suffit qu'elle ait des enfoncements où le soleil pénètre plus difficilement, ou qu'elle soit environnée d'autres montagnes plus ou également hautes, ou qu'elle soit plus éloignée des terres cultivées & de l'influence d'une atmosphère douce, au milieu des landes & d'autres montagnes stériles. Le Krapach, par exemple, me paroît plus élevé que les montagnes de la Suisse (a) & cependant en été, sa cime se dégage presque toujours des neiges, au moins dans la partie méridionale. Disposés non pas en groupe & ferrés comme ceux de la Suisse, mais dégagés & s'étendant en amphithéâtre de l'Est à l'Ouest, ses pics reçoivent l'impression du soleil sans obstacle, la plupart depuis la base jusqu'au sommet. — Les matieres qui composent ces masses calcaires ou graniteuses, leur état intérieur &c, contribuent aussi beaucoup à les rendre plus ou moins froides. Les plus solides reçoivent moins de chaleur souterraine, & cet article est d'une grande considération pour quiconque connoît la température qui regne dans plusieurs grandes & profondes cavités de la terre : effet des feux locaux & isolés (car je ne touche pas à la question de la chaleur générale du globe)

(a) J'ai pour le croire des raisons très-fortes que je compte dans l'occasion faire adopter à des gens non prévenus, mais ce n'est point ici le lieu de s'étendre sur cet objet; je dirai seulement qu'une journée d'été suffit à peine pour atteindre le sommet du Krivan, le plus haut des Pics du Krapach.



15. Septembre 1786.

91

mais assez multipliés pour entrer ici en compte.

L'ouvrage de M<sup>r</sup>. B. est plein de choses plus agréables que les calculs sur l'élevation des montagnes, on y trouve des descriptions charmantes. On doit voir t. 1 p. 152 le lac de Kandels-Teich (a). — T. 1 p. 117 le Valais & le Rhône. — T. 2 p. 203 le lac Rhede & le Mont-blanc. La description de ces lieux pittoresques est accompagnée de jolies estampes qui ajoutent encore au plaisir du lecteur. Voici comme M<sup>r</sup>. B. exprime le sentiment qu'éprouve le voyageur dans la sublime région des montagnes, là même où le granit & la glace remplacent les ouvrages de la riante nature. " Les jolis ré-  
" servoirs d'eau placés au milieu des gla-  
" ces, les ruisseaux qui murmurent durant  
" l'été au fond des crevasses, avoient dis-  
" paru; le silence seul s'étoit emparé de ces  
" lieux; plus de cris d'oiseaux, plus de fif-  
" flemens de marmottes, plus de verdure  
" qui réjouisse la vue: tout a fui une na-  
" ture plongée dans le plus profond som-  
" meil; il ne vous reste qu'une idée, mais

---

(a) Mr. B. écrit constamment *Kandelssteig*. Je crois que c'est une faute, & que le mot signifie petit lac ou étang de *Kandel*. On trouve aussi *Lauterbroun* pour *Lauterbrunn* &c. En général, de la manière dont Mr. B. écrit plusieurs mots allemands, il paroît qu'il ignore cette langue. Il faut en pareil cas qu'un voyageur se fasse écrire les noms propres par un homme lettré du pays.

22 elle est forte, c'est celle du Souverain de  
 23 la nature, qui s'empare de toutes les  
 24 facultés de votre ame. Son idée est subli-  
 25 me; rien n'en distrait; seul il regne ici:  
 26 ce que l'on sent est si vif, si transcendant,  
 27 qu'on se croit soi-même changé. Ni les  
 28 temples, où l'on se rend pour l'adorer, ni  
 29 la vue de ses autels ne produisent pas  
 30 un sentiment aussi profond de sa pré-  
 31 sence: tout ici l'annonce: magnificen-  
 32 ce dans les objets, silence respectueux,  
 33 scene dont l'éclat, la splendeur n'a rien  
 34 qui l'égale. Tel est le charme secret  
 35 qui ravit les ames pures & paisibles,  
 36 transportées sur les hauteurs du globe où  
 37 dans des lieux aussi étranges que celui-  
 38 ci. (a) „ ——— “ J'attribuois, dit-il ailleurs,  
 39 aux agrémens de la variété des objets le  
 40 calme que je sentois renaître dans mon  
 41 ame; j'admirois l'empire qu'ont, sur nos  
 42 passions les plus vives, les êtres les plus  
 43 insensibles; & je méprisois la philosophie

---

(a) J'ai fait ici quelque changement. Mr. B.  
 dit que ce charme fait qu'on aime à se trans-  
 porter sur les hauteurs &c. Cela n'est pas exact.  
 Ceux qui ressentent ce charme, n'ont pour  
 l'ordinaire pas songé à se transporter sur les  
 Alpes pour en jouir; ils en sont même éton-  
 nés & surpris. Cette intention peut y avoir ap-  
 pellé Mr. Bourrit & quelques voyageurs qui en  
 avoient l'expérience, mais peu de gens se  
 mettent en route par de tels motifs.

15. Septembre 1786. 93

de ne pouvoir pas même autant sur l'ame  
qu'une suite d'objets inanimés. „ (a)

Les détails que nous donne M<sup>r</sup>. B. touchant  
le fameux hospice de St. Bernard, le grand  
asile des voyageurs qui vont en Italie par la  
Suisse & la Savoie, sont aussi curieux qu'édi-  
fians. Le témoignage qu'un Protestant rend  
aux religieux qui l'habitent, mérite d'être  
observé. “ Cette maison, la plus élevée qui  
soit en Europe, est bien digne d'être vi-  
sitée. On ne sauroit l'envifager du même  
œil que tant d'autres maisons qui ne ser-  
vent qu'à une oisive contemplation, & qui  
n'attirent que les regards, sans intéresser  
l'humanité. Celle-ci, au contraire, est un

---

(a) Réfl. sur les grandes montagnes, 15  
Nov. 1778, p. 393, 396 & suiv. — 1 Dec.  
1778, p. 493. — La vue seule des monta-  
gnes, l'impression qu'elles produisent, leur uti-  
lité, leur nécessité sont une preuve démonstra-  
tive qu'elles sont entrées dans le plan du  
Créateur, qu'elles sont contemporaines au mon-  
de, & qu'il est aussi ridicule qu'inutile de les  
faire filonner durant des siècles par les ruif-  
seaux qui en sont le produit\*. “ Ces masses  
superbes, dit un des plus grands physiciens  
de l'Angleterre, ne doivent pas être regar-  
dées comme des excrescences inutiles & dif-  
formes d'un globe mal arrangé; ainsi qu'on  
l'a faussement soutenu: elles sont au con-  
traire des instrumens admirables, construits  
& ordonnés par le Créateur, pour servir  
aux fonctions les plus utiles & les plus nor-  
males de la nature, & pour distribuer les bien-  
faits de Dieu à toute la terre. Derham.  
*Theol. phys.* l. 3. ch. 4. — *Cat. phil.* p.  
398.

\* 1 Mai  
1786, p. 6.

„ lieu respectable, un temple consacré au  
 „ foulagement des hommes. Ceux qui l’ha-  
 „ bitent font les amis du genre humain.  
 „ Douze religieux la desservent. Consacrés  
 „ de bonne heure à des travaux pénibles &  
 „ journaliers, ils vont au-devant des voia-  
 „ geurs, pour les secourir : on les voit en  
 „ sentinelle sur les cimes des rochers, porter  
 „ des regards inquiets sur ce qui les environ-  
 „ ne, pour y chercher des malheureux, &  
 „ voler au secours de ceux qui sont dans  
 „ la peine. Mais c’est sur-tout dans les mau-  
 „ vais tems, quand de nouvelles neiges sont  
 „ tombées, qu’on les voit tous occupés à  
 „ faire les chemins, accourir au bruit, pré-  
 „ venir les accidens par leur charitable vigi-  
 „ lance. Si c’est une avalanche, ils en appro-  
 „ chent, ils s’exposent au danger, & le voia-  
 „ geur qui a eu le malheur d’en être ren-  
 „ versé & couvert, est souvent rappelé à  
 „ la vie. En un mot, ils paroissent n’estimer  
 „ leurs jours que pour sauver ceux des au-  
 „ tres. „

“ Leur noble occupation ne se borne pas  
 „ encore-là, il faut qu’ils pourvoient leur  
 „ maison du nécessaire, & c’est à quoi ils  
 „ s’occupent durant les beaux jours. Les bois,  
 „ la farine, le vin, les fromages, le fourra-  
 „ ge, toutes ces provisions viennent de fort  
 „ loin, & ce sont leurs chevaux qui servent  
 „ aux transports. „

“ Cet hospice est un quarré long, bâti de  
 „ pierres de roche ; l’église, le réfectoire sont  
 „ en bas, de même que les chambres où  
 „ logent

logent les pauvres. Au-dessus, l'on trouve  
les logemens des religieux, & une multi-  
tude de chambres destinées aux passagers  
de distinction ; les uns & les autres y sont  
reçus *gratis*. . . . L'aspect du lieu, quoi-  
que des plus sauvages, n'est pas désagréa-  
ble dans la belle saison. La maison domi-  
ne un lac d'une demi-lieue de tour, qui con-  
trafte singulièrement avec la nudité des ro-  
chers qui l'environnent de toutes parts ; ses  
bords sont semés de cailloutages & de mon-  
ceaux de neiges. En hiver, il est gelé jus-  
qu'au fond, & le chemin passe par-dessus.  
La sommité située au midi de l'hospice,  
se décharge de ses neiges sur la terrasse de  
l'édifice ; souvent elles atteignent jusqu'au  
toit, & ce qu'il y a de surprenant, c'est  
que lorsqu'elles s'éboulent, elles chassent  
l'air avec tant de violence, qu'il souleve  
les portes de l'hospice de dessus leurs gonds.  
C'est par ces avalanches que plusieurs re-  
ligieux ont péri. Des chiens d'une taille  
extraordinaire, qu'on avoit dressés pour al-  
ler au devant des voyageurs & leur ser-  
vir de guide au milieu des nuages & des  
neiges, y ont aussi péri. En un mot, l'on  
ne sauroit trop admirer le courage de ces  
Peres, leur confiance & leur résignation  
à passer leur vie au milieu de mille dan-  
gers, sur le sommet d'une montagne, où  
pendant l'été même, on ne cesse d'avoir  
froid. . . . Ce passage des Alpes est très-fré-  
quenté ; chaque année sept à huit mille  
personnes le traversent, & il est des jours

„ où le nombre des voyageurs qui se trouvent  
 „ rassemblés en même tems dans l'hospice,  
 „ va à six cent. En 1782, il s'y trouva le  
 „ même soir 561 voyageurs, pour lesquels  
 „ il fallut quatre bœufs, vingt moutons &  
 „ trois sacs de bié qui font trente quarte-  
 „ rons mesure du païs de Vaud. il n'est pas  
 „ douteux que les biens de cette maison ne  
 „ pourroient pas suffire à tant de dépenses,  
 „ si les revenus n'en étoient augmentés par  
 „ les collectes que ces bons religieux font  
 „ chaque année dans la Suisse, à Geneve &  
 „ ailleurs. „ (a)

Après avoir dit des choses si honnêtes &  
 si honorables à ces bons solitaires, il étoit  
 plus qu'inutile de faire une mauvaise digres-  
 sion sur St. Bernard abbé de Clairvaux. Il  
 est naturel qu'un Protestant dise plutôt du  
 bien de ceux qui lui donnent à man-  
 ger (b), que de ceux qui combattent avec  
 ardeur les égaremens des sectaires; mais il y  
 a un à-propos à toute chose, & les disci-  
 ples de St. Bernard de Clairvaux n'avoient

(a) C'est par erreur que j'ai dit dans le *Dict.  
 hist. Art. Bernard de Menton*, que cet hospice  
 étoit aujourd'hui administré par des prêtres sé-  
 culiers. Les chanoines réguliers y font tou-  
 jours & y remplissent les intentions de leur  
 saint fondateur avec un zele & une charité  
 qui ne se relâchent point.

(b) Encore cela n'est-il pas général. Témoin  
 Mr. Coxé qui après avoir bien diné chez les  
 Capucins, s'est épuisé en injures grossières con-  
 tre ses honnêtes & charitables hôtes. 15 Juil-  
 let 1782, p. 395.

15. Septembre 1786.

97

pas empêché ceux de St. Bernard de Menton de faire à M<sup>r</sup>. Bourrit une très-bonne réception. Cependant comme il n'y a rien de parfait dans ce monde, cette réception même devint bientôt mortellement ennuyeuse pour le *chantre de l'église cathédrale de Genève* (a), parce que ces bons religieux n'avoient pas eu la précaution de lui procurer la société de quelques femmes. Car M<sup>r</sup>. B. est d'une galanterie charmante qui ne comporte point l'éloignement du beau sexe, ne fût-ce que pour quelques jours & sur la cime glacée des Alpes. " Je le sentoiss vivement, „ cette demeure où je ne vois pas de „ femmes, m'attristoit, & je commençois à „ m'appercevoir qu'elle n'étoit pas faite pour „ moi. „

Notre voyageur corrige en quelque sorte ou plutôt compense ces momens de foiblesse, par une raison mâle & courageuse qui s'élève contre les erreurs ou les mauvaises critiques des écrivains les plus fameux & qu'on ne contredit pas sans risque. C'est ainsi qu'il réfute ce que le philosophe de Ferney a donné comme un argument démonstratif contre le massacre de la légion thébécenne. " Sans „ entrer en discussion sur ce sujet, je ne puis

---

(a) Les Protestans jouissent d'un privilège tout contraire à celui de nos évêques *in parribus*. Ils ont les biens temporels attachés à des dignités qui n'existent plus chez eux; tandis que ceux-ci ont les dignités sans aucun produit.

„ admettre la raison principale qu'on a allé-  
 „ guée contre la possibilité de ce massacre,  
 „ puisque rien n'auroit été plus facile que  
 „ d'envelopper & faire mettre bas les armes  
 „ à une légion, dans un lieu aussi resserré  
 „ qui n'offre que deux issues: pour cet effet,  
 „ il ne faut qu'imaginer l'armée en marche  
 „ contre la gorge, & la légion placée au  
 „ centre: par cette seule disposition, elle se  
 „ trouve prise sans qu'on soit obligé de faire  
 „ ranger des armées en ordre de bataille,  
 „ comme on a supposé que cela auroit dû  
 „ être pour l'envelopper. „ (a)

Les habitans du Valais ont fait l'objet du  
 mépris de quelques voyageurs superficiels &  
 injustes, parce qu'il y a parmi eux des goîtreux  
 & des imbécilles \*; M<sup>r</sup>. B. leur rend plus  
 \* 15 Juill.  
 1782, p. 399.

de justice, & comme ces peuples passent pour  
 excessivement Catholiques, il est à croire  
 qu'il ne les a pas flattés. “ J'aurois passé tout  
 „ le tems de mon voyage dans le seul en-  
 „ chantement du passage, si je n'en eusse  
 „ éprouvé un plus doux encore dans le com-  
 „ merce des habitans. Vous trouverez dans  
 „ ma description un léger craion de leurs  
 „ mœurs, de leur simplicité, de leur égalité  
 „ d'ame, & de cette paisible tranquillité qui

---

(a) 1 Sept. 1779, p. 19. — Art. EUCHER  
 (Arch. de Lyon) & MAURICE dans le *Dict.  
 hist.* Aux ouvrages cités dans ce dernier arti-  
 cle, il faut ajouter: *Eclaircissemens sur le mar-  
 tyre de la légion thébèenne &c*, par le P. de Ré-  
 247. Paris 1779 in-8°.



15. Septembre 1786.

99

les rend heureux par l'exemption des pe-  
nes plutôt que par le goût des plaisirs :  
mais ce que je n'ai pu vous peindre &  
qu'on ne peut guere imaginer, c'est leur  
humanité désintéressée, & leur zele hospi-  
talier pour tous les étrangers que le ha-  
zard ou la curiosité conduisent parmi eux.  
J'en fis une épreuve surprenante, moi qui  
n'étois connu de personne & qui ne mar-  
chois qu'à l'aide d'un conducteur. Quand  
j'arrivois le soir dans un hameau, chacun  
venoit avec tant d'empressement m'offrir sa  
maison, que j'étois embarrassé du choix ;  
& celui qui obtenoit la préférence en pa-  
roissoit si content, que la premiere fois, je  
pris cette ardeur pour de l'avidité. Mais je  
fus bien étonné quand, après en avoir usé  
chez mon hôte à-peu-près comme au ca-  
baret, il refusa le lendemain mon argent,  
s'offensant même de ma proposition, & il  
en a par-tout été de même. Ainsi c'étoit  
le pur amour de l'hospitalité, commu-  
nément assez tiède, qu'à sa vivacité j'a-  
vois pris pour l'âpreté du gain. Leur désin-  
téressement fut si complet que dans tout  
le voiage, je n'ai pu trouver à placer un  
patagon (a). En effet, à quoi dépenser  
de l'argent dans un pays où les maîtres  
ne reçoivent point le prix de leurs soins,

---

(a) Différence de ces bons montagnards  
d'avec les peuples riches & commerçans, 15  
Mars 1785, p. 396.

29 & où l'on ne trouve aucun mendiant ?  
 29 Cependant l'argent est fort rare dans le  
 29 haut du Valais , mais c'est pour cela que  
 29 les habitans sont à leur aise : car les den-  
 29 rées y sont abondantes sans aucun débou-  
 29 ché au dehors , sans consommation de luxe  
 29 au-dedans , & sans que le cultivateur mon-  
 29 tagnard , dont les travaux sont les plaisirs ,  
 29 devienne moins laborieux. Si jamais ils ont  
 29 plus d'argent , ils seront infailliblement plus  
 29 pauvres (a). Ils ont la sagesse de le fen-  
 29 tir , & il y a dans le pais des mines d'or  
 29 qu'il n'est pas permis d'exploiter „

M<sup>r</sup>. B. marque dans presque toutes les  
 occasions une disposition sincère à saisir & à  
 dire le vrai ; mais il y a tant de considérations  
 dans la vie humaine qui ne s'accordent pas  
 toujours avec cette disposition , qu'il est bien  
 difficile de les repousser toutes. Sans parler  
 de quelques légers écarts que j'ai déjà re-  
 marqués , on lit t. 1. p. 120 un endroit plein  
 de *sensibilité* touchant les potences , qui ne  
*retiennent pas les crimes , spectacle dégoû-*  
*tant , bois infâme &c. On trouvera dans la*  
*suite d'autres moïens aussi efficaces pour ef-*  
*frayer les méchans , sans porter dans l'ame*  
*d'un voyageur des sujets de crainte pour*  
*toute sa route &c.* Ces voyageurs sont sans  
 doute des gens qui se croient destinés à la

---

(a) Vérités lumineuses , résultat d'une expé-  
 rience universelle & constante , que la cupi-  
 dité , l'esprit de commerce & de lucre s'effor-  
 cent en vain d'obscurcir par d'ineptes sophis-  
 mes. 1 Nov. 1785 , p. 351.

15 Septembre 1786. 101

potence; car pour les autres, la bonne & fé-  
vere justice rassure au contraire, & les  
fait voïager en sécurité. Mais quels sont les  
*moïens efficaces* pour arrêter le vol & l'as-  
sassinat? Les galeres, le balaiage des rues,  
les travaux publics &c? Oh! non, on sait  
que cela ne contient pas les scélérats, & un  
grand Prince qui avoit tenté ces moïens,  
vient d'en reconnoître la foiblesse \*. Eh!  
quoi donc? Hélas! gens du bon vieux tems,  
vous voilà bien embarrassés. Il n'y a qu'à  
dresser une *colonne majestueuse*, & écrire des-  
sus que la *Divinité a les yeux ouverts sur*  
*les actions des hommes*; & dès-lors il n'y  
aura plus de crimes sur la terre. — T. 1.  
p. 238 *le système des Epoques de la nature,*  
*est ingénieux, hardi & sublime; les faits ne*  
*le contredisent pas....* (p. 236) *il souleve*  
*le voile dont la nature est enveloppée à l'é-*  
*gard des montagnes primordiales &c.* Mais  
comme la politesse & la complaisance ont  
leurs bornes, il se trouve que c'est M<sup>r</sup>.  
Bourrit qui *souleve ce voile*, ou plutôt qui  
*dévoile ces mysteres de la nature* (p. vi *Ep.*  
*dédic.*); de maniere que le Plin françois a  
laissé beaucoup à faire. Mais ce qu'il y a de  
singulier, c'est que dans l'ouvrage où l'on *dévoi-*  
*le* les choses dont cet homme célèbre a *soulevé le*  
*voile*, on dit des choses tout-à-fait opposées à  
celles qui avoient commencé ce grand *dévoile-*  
*ment* (a). — M<sup>r</sup>. Bourrit se mocque de ceux qui

\* 15 Avril  
1786, p. 615  
& aut. *ibid.*

---

(a) Tel est, par exemple, l'état des gla-  
ciers,

attribuent les goîtres à l'eau de neige. « On  
 „ observe , dit-il , que plus on prend ces eaux

ciers , que Mr. de Buffon prétend s'accroître continuellement à raison du refroidissement du globe , & que Mr. Bourrit nous représente comme croissant & décroissant selon les circonstances & diverses causes locales. « Il varie (dit-il , en parlant d'un de ces glaciers, t. 3. p. 126) en grandeur & en beautés. On l'a vu s'accroître pendant plusieurs années , s'avancer vers les possessions des particuliers , & finir par les envahir. Tel fut le sort d'un terrain considérable que de vastes débris sembloient mettre à couvert ; le possesseur qui l'avoit préparé en paix pour l'ensemencer , fut un matin bien surpris de n'en pas même reconnaître la place. DEPUIS CETTE ÉPOQUE LES GLACES PAROISSENT SE RECULER, POUR RENDRE PEUT-ÊTRE AU-DELA DE CE QU'ELLES AVOIENT ENVAHI ».

Observations de Mrs. Coxe & Ramond, 15 Juillet 1782, p. 401. — Nous ajouterons ce passage de l'ingénieur auteur des *Études de la nature*. « Il y a des habitans de la Suisse qui se sont aperçus, disent-ils, d'un accroissement progressif des glaces dans leurs montagnes. Je pourrois leur opposer d'autres observateurs modernes qui, pour faire leur cour à des Princes du Nord, prétendent, avec aussi peu de fondement, que le froid y a diminué, parce que ces Princes y ont fait abattre des forêts ; mais je m'en tiendrai au témoignage des anciens, qui sur ce point ne vouloient flatter personne. Si le refroidissement de la terre est sensible dans la vie d'un homme, il doit l'être bien davantage dans la vie du genre humain : or, toutes les températures décrites par les historiens les plus anciens, comme celle de l'Allemagne par Tacite, des Gaules par César, de la Grèce par Plutarque, de la Thrace par Xénophon, sont précisément les mêmes aujourd'hui

15. Septembre 1786. 103

„ près de la source , moins on en craint l'ef-  
„ fet pernicieux. ( Cette crainte même expri-  
„ me la persuasion des indigenes )... Ceux qui  
„ en sont atteints, ne vivent pas sur les mon-  
„ tagnes mêmes, mais à leurs pieds, ou dans  
„ des gorges „. Cette observation s'évanouit  
„ quand on réfléchit que l'eau de neige ne  
„ produit les goîtres que parce qu'elle est, pour  
„ l'ordinaire, plus empreinte de particules cal-  
„ caires

---

„ jourd'hui que de leur tems. Le livre de  
„ l'Arabe Job, que l'on croit être plus an-  
„ cien que Moïse, lequel contient des con-  
„ noissances de la nature beaucoup plus pro-  
„ fondes qu'on ne le pense \*, & dont les plus  
„ communes nous étoient inconnues il y a  
„ deux siècles, parle fréquemment de la  
„ chute des neiges dans son pays, qui étoit  
„ vers le trentième degré de latitude Nord.  
„ Le Mont Liban porte dans la plus haute  
„ antiquité le nom Arabe de *Liban*, qui signi-  
„ fie *blanc*, à cause des neiges dont son som-  
„ met est couvert en tout tems. Homere rap-  
„ porte qu'il neigeoit à Ithaque quand Ulysse  
„ y arriva, ce qui l'obligea d'emprunter un  
„ manteau du bon Eumée. Si, depuis trois  
„ mille ans & davantage, le froid eût été  
„ chaque année en croissant dans tous ces  
„ climats, il devroit y être aujourd'hui aussi  
„ long & aussi rude que dans le Groenland.  
„ Mais le Liban & les hautes provinces de  
„ l'Asie, ont conservé la même température.  
„ La petite isle d'Ithaque se couvre encore  
„ en hiver de frimats; & elle porte, comme  
„ du tems de Télémaque, des lauriers &  
„ des oliviers „. — Nous avons fait sur  
„ le même sujet un grand nombre d'observations  
„ dont quelques-unes se trouvent dans ce passage.  
„ Exam. des Ep. de la nat. n°. 161 & suiv. ou  
„ p. 199 selon les différ. édit. — 15 Avr. 1779, p.  
„ 563. — 1 Fév. 1780, p. 198. — 1 Mai 1780, p. 32.

\* 1 Août  
1785: p. 488.

\* 1 Mai  
1786, p. 5.

caires \*; que dans les fonds & les gorges elle est naturellement davantage, le sédiment étant toujours plus ou moins considérable à proportion que les matières déposantes sont en plus grande hauteur ou en plus grande masse; que sur les hautes montagnes elle est plus exposée à l'action du soleil, d'un air vif & pur &c. &c.



D. Daon, Presbyteri Eudistæ, instructio confessoriorum in tribunali pœnitentiæ &c. *Instructio des confesseurs relativement à la conduite qu'ils doivent tenir dans le tribunal de la pénitence, conformément à la doctrine de St Charles Borromée & de St François de Sales. Par Mr. l'abbé Daon, prêtre de la congrégation des Eudistes. Traduit du françois en latin. 1 vol. in-8°. A Bamberg & à Wirtzbourg chez Goebhardt; à Luxembourg chez l'imprimeur du Journal. Prix 7 liv. 15 sols. \**

\* Prix exorbitant.

**E**Xcellent ouvrage de morale, bonne théologie pastorale, pleine de maximes saines, équitables, modérées, éloignées par un milieu sagement déterminé, du relâchement & de l'excessive rigueur, où la théorie & la pratique sont réunies d'une manière bien propre à diriger les conducteurs des âmes. — C'est une chose remarquable qu'en Allemagne sur-tout, les ouvrages qui s'impriment ou se réimpriment dans tel ou tel diocèse, portent

15. Septembre 1786. 105

presque toujours l'empreinte de l'esprit du Pasteur qui les gouverne. Ici des nouveautés futiles, alarmantes, dangereuses; là des choses unies, sûres, éprouvées, salutaires\*. Tant il est vrai que

\* 1 Mai  
1786, p. 20.


*Regis ad exemplum totus componitur orbis.  
Quidquid delirant Reges, plectuntur Achivi.*



*Manuel ou projet d'élémens pour l'institution de la jeunesse. A Nancy, chez Barbier; à Liège, chez Lemarié 1785. 1 vol. in-12. Prix 3 escal.*

**P**etit traité de religion, de morale, de politesse & d'honnêteté, où les enfans trouveront des notions utiles. Le plan n'en est pas des plus méthodiques & le style est souvent négligé, mais les vues saines de l'auteur le rendent bien préférable à cette multitude d'élémens, où sous le voile de belles paroles l'on porte dans l'ame des élèves l'erreur, la corruption & la frivolité. — Dans la préface l'auteur nous apprend que le torrent de l'impiété est réprimé, que l'impiété & l'irreligion sont obligées de se cacher, & qu'il se prépare une meilleure génération; si cette nouvelle vient à se confirmer, il y aura bien de braves gens agréablement trompés.





Allgemeine Geschichte der Christlichen Kirche  
 the 10. Histoire générale de l'Eglise depuis son origine jusqu'à son entrée triomphante dans le ciel, tirée du Livre de la Révélation de St. Jean. Par Mr. Pastorini. Traduite de l'anglois en françois par un Bénédictin de la Cong. de St. Maur, & du françois en allemand par Mr. l'abbé Goldhagen. A Mayence, & se trouve chez l'imprimeur du Journal 1785. 3 vol. in-8°. Prix 5 liv. 10 sols.

\* 1 Fév. 1778, p. 159. **N**ous avons fait connoître en son tems ce savant & édifiant ouvrage \*, où la théologie & l'histoire ecclésiastique répandent des lumieres précieuses sur le plus mystérieux des Livres saints; où des prophéties admirables, réalisées par des faits avérés, publics, éclatans, répandent dans l'ame des Chrétiens l'espérance & le courage, en même tems qu'elles rendent un témoignage solennel à la puissance & la vérité de Dieu. Ce qui reste encore sous le voile, s'annonce déjà d'une maniere sensible; & le tableau des tems où nous vivons, n'est pas celui qui brille le moins par les traits de caractere, par les couleurs vives & vraies.

La traduction fidele, élégante, pleine de dignité & d'énergie est l'ouvrage d'un littérateur distingué, qui réunit le zele, le savoir & l'orthodoxie \*, choses dont la réunion

\* 15 Déc. 1780, p. 572.



nion commence à devenir une espèce de phénomène, & dont en certains pays on cherchera bientôt vainement des exemples.



*La Promesse imprévue.*

**P**uis-je espérer qu'après deux ans  
Enfin je toucherai ma somme ?

— Attendez encor quelque tems,  
Je vous païrai, foi d'honnête homme.

— Oh ! parbleu c'est trop m'éprouver,  
Dès demain, je vous le déclare....

— Mais je n'ai point d'argent. — Tarare !  
Je vous en ferai bien trouver.

— Quoi ! vous. — Oui moi. — Desfin pro-  
pice !

Mon ami, mon cher créancier,

Rendez-moi vite ce service,

Vous serez païé le premier.

*Par Mr. Pons, de Verdun.*



Un homme très-instruit, théologien, canoniste &c, mais qui ne se défend pas assez fortement de la fatale mobilité que l'esprit du siècle communique aux notions humaines, aiant paru surpris de ce que j'ai dit de l'influence essentielle de la religion sur l'union conjugale, & sur l'impossibilité d'un contrat purement civil en cette matière \*; j'ai cru qu'il n'étoit pas inutile de revenir sur cet objet. Je ne dirai pas que les nations infidèles, les nations même sauvages adoptent cette vérité (quoiqu'avec des variations & des corruptions affligeantes), mais, pour ne pas

\* 15 Janv.  
1786, p. 113.

fortir de l'Europe & de la législation des peuples policés, j'observerai que les Protestans font là-dessus du même sentiment que les Catholiques. Tous considerent le contrat matrimonial comme un contrat religieux & chrétien, dont les liens ne prennent leur consistance que dans la sanction divine \*. On peut voir Boehmer *Jus Eccles. Protestantium* t. 2. tit. 2 § 24 (a). Mais un passage d'un autre Protestant, profondément raisonné & bien digne de l'attention des sages, est celui de M<sup>r</sup>. de Luc, qui dans ses *Lettres physiques & morales*, t. 1. p. 48 s'exprime de la sorte. " Croiant que la philosophie ne fau-  
 ,, roit rien enseigner qui ne se trouve dans  
 ,, la religion, je vois au moins dans celle-ci,  
 ,, une législation morale établie; & cela me  
 ,, paroît être un bien précieux. On n'a pas  
 ,, réfléchi à ce qu'entraînent les changemens  
 ,, de législation, quand on a cherché à se  
 ,, rejeter sur cette mer sans rive. Je ne  
 ,, présenterai qu'un seul exemple, pour  
 ,, faire sentir à quoi un pareil dessein expo-  
 ,, seroit

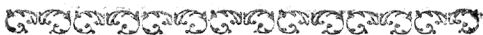
\* *Quod*  
*Deus con-*  
*junxit.*  
 Matth. 19.

---

(a) Je renvoie de préférence à Boehmer, à cause de l'extrême considération dont il jouit parmi les Protestans & que ses décisions font pour eux des especes d'oracles. Parmi les Catholiques qui ont le mieux traité la même matiere, il faut distinguer l'auteur de *l'Autorité des deux Puissances*, & Mr. Clemens, vicaire-général de Gand dont nous avons un excellent *Traité sur le mariage*. A Liege, chez Plompteux 1768. in-4°. & chez l'imprimeur du Journal.

„ poseroit l'humanité : c'est le mariage.  
 „ J'ai frémi, chaque fois que j'ai entendu  
 „ discuter ce point philosophiquement. Que  
 „ de manieres de voir ! que de systêmes !  
 „ que de passions en jeu ! Combien l'objet  
 „ ne paroît-il pas différent au même indivi-  
 „ du, suivant les positions où il se trouve !  
 „ La législation civile y pourvoiroit, me  
 „ dira-t-on ——— Quand ? Par qui ? Cette  
 „ législation n'est-elle pas entre les mains  
 „ des hommes ; c'est à-dire, de ces mêmes  
 „ individus, dont les idées, les vues, les  
 „ principes changent ou se croisent ? Voyez  
 „ les accessoirs de ce grand objet qui sont  
 „ laissés à la législation civile ; étudiez leur  
 „ histoire ; & vous sentirez à quoi tiendroît  
 „ le repos des familles, & celui de la so-  
 „ ciété ! „ ——— “ Combien donc n'est-il  
 „ pas heureux, que sur ce point, nous aïons  
 „ une grande loi, mise au-dessus du pouvoir  
 „ des hommes ! Si elle est bonne, gardons-  
 „ nous de la mettre en danger, en la fai-  
 „ sant changer de sanction. Et s'il est des in-  
 „ dividus qui soutiennent & soutiennent  
 „ fortement, qu'elle est détestable, ne forti-  
 „ fient-ils pas ma these ? Car il y a une  
 „ multitude de gens qui eroient cette loi  
 „ très - sage & très - bonne, & qui dispu-  
 „ teroient perpétuellement contre eux. La  
 „ société se diviseroit donc sur ce point,  
 „ suivant la prépondérance des avis en di-  
 „ vers lieux. Cette prépondérance change-  
 „ roit par toutes les causes qui rendent la  
 „ législation civile variable ; & ce grand ob-  
 „ jet,

29 jet qui, par les relations des individus  
 29 d'état à état, & pour le repos & le bon-  
 29 heur de la société, exige le plus éminem-  
 29 ment uniformité & constance, seroit le su-  
 29 jet perpétuel des querelles les plus vives.  
 29 Combien la société ne doit-elle donc pas  
 29 à la religion, d'avoir mis l'existence de  
 29 cette loi au-dessus du pouvoir des humains !  
 29 Je ne serois pas embarrassé de multiplier  
 29 les exemples des services immenses que re-  
 29 çoit la société, d'un code fondamental de  
 29 morale, qui ne soit pas entre les mains  
 29 des hommes. A ce passage d'un Protes-  
 tant, d'un philosophe, d'un voyageur franc &  
 naïf, impartial, il est superflu de rien ajou-  
 ter ; le commenter, ce seroit l'affoiblir.



Le *Bonnet* est le mot du dernier logogriphe.

*D*E moi souvent dépend le succès d'une affaire,  
 Tant je suis important ; je crains d'être vulgaire.  
 Avant de me placer, j'entends qu'on examine  
 Si la personne est apte à me loger chez elle,  
 Si j'ai ma sûreté, sans craindre la sourdine ;  
 Car l'étourdi souvent tout d'un coup me décele.  
 Et dès qu'on me connoît, adieu ma qualité.  
 Samson, le dirai-je ! sans sa facilité  
 A céder aux larmes d'une femme trompeuse,  
 Eût bien embarrassé d'une façon heureuse  
 Ses convives bruyans. Tu m'entends, cher lecteur ;  
 Peux-tu me conserver ? Interroge ton cœur.

NOUVELLES



NOUVELLES POLITIQUES.

TURQUIE.

CONSTANTINOPLE (le 21 Juillet). Les préparatifs se continuent toujours ici avec ardeur ; plusieurs motifs font croire à une rupture prochaine ; en voici les principaux : la réponse peu satisfaisante que le Reïfs-Effendi a faite aux différens mémoires présentés par l'ambassadeur de Russie. La résolution prise en dernier lieu dans le divan relativement à ces mémoires, & dont un des effets fut, qu'au lieu de punir le bacha d'Alkulk-zik, gouverneur des districts frontières de la Georgie, comme le demandoit la cour de Russie, le Grand-Seigneur envoya à ce bacha un stati-sheïf, ou missive impériale avec une superbe péliste, pour lui témoigner sa satisfaction. Enfin les autres demandes de M<sup>r</sup>. de Bulgakow, appuyées par l'internonce impérial, & qui étoient 1<sup>o</sup>. un ordre de la Porte au bacha d'Erzerum, de tomber avec ses troupes sur Scheich Mansur dans le Daghestan. 2<sup>o</sup>. La délivrance des esclaves amenés de la Georgie à Constantinople, & qui y avoient été vendus du consentement de la Porte. 3<sup>o</sup>. L'établissement d'un consul russe à Varna.

On apprend que les beys d'Égypte ont en-  
*II. Part.* H voié

voïé une députation au capitán-bacha pour lui montrer leur soumission, mais que cet amiral a fait aux députés une réponse défagréable, & qu'il se dispose à aller rétablir l'ordre dans ce royaume qu'il veut partager en cinq gouvernemens. — Le prince Héraclius avoit envoïé ici un ambassadeur pour arranger quelques différens, mais le Grand-Seigneur l'a renvoïé sans vouloir l'entendre. — On dit que l'Empereur veut joindre à ses Etats la forteresse de Kraiowa en Valachie, ainsi que celle de Wihacz située dans la Croatie turque, avec quelques districts qui y sont contigus; & enfin reculer les frontieres de la Moldavie jusqu'au fleuve Sereth.

## R U S S I E.

PETERSBOURG (le 11 Août). L'escadre de Cronstadt a mis à la voile, depuis 10 jours; mais le vent lui aïant été contraire, pendant cinq jours, elle n'a pu que croiser à la vue du port. On l'a perdue de vue, depuis deux jours; mais on ignore si cette flotte s'en éloignera à une très-grande distance, & où fera le terme de sa croisiere. Le chef-d'escadre Powalichin qui la commande, a reçu ses ordres cachetés, & ne doit les ouvrir qu'à une certaine hauteur; on est pourtant persuadé, que cette escadre ne sortira pas de la Baltique, & qu'elle rentrera à Cronstadt, dans les premiers jours de Septembre.

Le

15. Septembre 1786.

113

Le plan formé pour mettre trente millions de roubles en circulation, au moyen du papier-monnaie, a eu son entière exécution : ce projet aiant été soumis à l'examen du sénat, y a été pleinement approuvé : l'ordonnance de Sa M. l'Impératrice, & l'ukase du sénat, rendues à ce sujet, viennent d'être publiées.

### P O L O G N E.

DANTZIG (*le 4 Août*). Les débordemens de diverses petites rivières ont causé de grandes inondations en Podolie, qui ont, pour un tems, coupé la communication avec la forteresse de Kamnieck, & occasionné une disette de vivres. — En Pologne, tout est en mouvement pour l'élection des députés à la diète qui doit s'ouvrir au mois d'Octobre prochain. — Les pluies continuelles ont fait manquer la récolte des foins dans quelques endroits. Celle des blés s'annonce, on ne peut pas mieux, dans l'Ukraine; mais comme l'on craint une guerre dans ces quartiers, les achats pour les magasins, pourront rendre la disette aussi grande que l'hiver passé.

### E S P A G N E.

MADRID (*le 14 Août*). La cour n'a pris que le 7 le deuil pour la mort du Roi Don Pedro de Portugal, parce qu'on a voulu attendre l'entier rétablissement de Madame

L'Infante Marianne-Victoire, avant de le publier. Ce deuil durera six semaines ; mais celui de la maison de cette princesse & de celle de l'Infant Don Gabriel, son époux, sera de six mois, dont trois de grand deuil. Madame la princesse des Asturies, dont la santé est toujours fort foible & dérangée, reste en cette capitale, où le prince, son époux, lui tient compagnie. Il se rend chaque semaine une fois à St. Ildefonse, trajet qu'il fait avec la plus grande vitesse : quoiqu'il y ait 14 lieues de distance de ce château à Madrid, par un chemin difficile & montueux, il n'y emploïa jeudi dernier que 5 heures ; & retournant samedi il ne fut que 4 heures & 40 minutes à faire ce trajet. — L'Infant Don Gabriel a fait, à l'occasion de la naissance de l'Infant Don Pedro, les mêmes présens aux médecins & chirurgiens qui ont dirigé le régime de la princesse son épouse, que le prince des Asturies a coutume de faire en pareille circonstance.

Il a été donné des ordres pour presser, dans les trois départemens de la marine royale, à Carthagène, à Cadix & au Ferrol, l'armement de trois escadres d'observation, qui doivent mettre en mer. Elles seront composées chacune de 10 vaisseaux de guerre, dont quatre vaisseaux de ligne & 6 frégates. On ignore le motif de cet armement ; l'opinion la plus générale est, qu'il s'agit de s'opposer à l'entrée dans la Méditerranée d'une flotte que l'Impératrice de Russie se propose, dit-on, d'envoier dans cette mer, sans doute pour



15. *Septembre 1786.* 115  
prendre possession du port de Brindes, dont la cour de Naples lui a fait, & lui maintient la cession.

CADIX (*le 1 Août*). Suivant les dernières nouvelles, qu'on a reçues des côtes d'Afrique, 25000 Maures ont mis le siège devant la ville de Magazan, qui appartient aux Portugais. Cette ville est située au Nord de la province de Ducala, dans l'Empire de Maroc, à l'embouchure de la rivière d'Ommerah. Un navire portugais a été dépêché à Lisbonne, pour instruire la cour de la situation des Magazanois, & lui demander les secours nécessaires pour repousser les assiégeans. Les ennemis comptent beaucoup sur leur nombre; mais ils n'ignorent pas que la ville a déjà résisté plusieurs fois à leurs attaques & en a triomphé. Sa position d'ailleurs la met à l'abri d'un coup de main. Cependant on croit que l'Empereur de Maroc est dans le dessein d'envoier quelques troupes, pour repousser les agresseurs & seconder la cour de Portugal.

## P O R T U G A L.

LISBONNE (*le 31 Juillet*). La Reine souffre toujours de ses maux d'estomac; on dit cependant que les bains d'Alcaçarias commencent à lui faire du bien, & que Sa Majesté se porte infiniment mieux depuis qu'elle en fait usage.

Le 16 après minuit, le feu prit si violemment aux casernes du régiment de cavalerie

de Mecklenbourg, qu'en peu d'heures elles se trouverent entierement réduites en cendres; il n'y périt qu'un seul cavalier, mais 108 chevaux furent consumés par les flammes. — La seconde division de nos vaisseaux de guerre, destinée à croiser contre les Algériens, a mis en mer depuis 8 jours; la premiere est rentrée dans le port sans avoir rencontré aucun pirate durant sa croisiere. On ne croit pas que cette division tarde bien longtems à remettre en mer.

### I T A L I E.

VENISE (le 29 Août). La nouvelle d'une violence commise contre un de nos navires par les Turcs dans le port de Durazzo, a causé ici la plus vive indignation. Nous venons en outre d'apprendre par le consul de la république, que le bacha de Scutari retient dans les fers cinq matelots vénitiens qui se trouvoient à terre lors du massacre; & que de plus, il a fait arrêter trois barques vénitiennes qui mouilloient dans le même port, en signifiant aux patrons qu'il ne les relâcheroit qu'après qu'on lui auroit payé 2000 sequins. Après bien des discussions, le sénat a ordonné qu'il fût expédié sur le champ un courier à Constantinople, avec un mémoire conçu dans les termes les plus forts, & contenant de vives plaintes sur le procédé inique & cruel du bacha de Scutari, qui a violé le droit des gens d'une maniere aussi ouverte. Le sénat déclare en outre dans ce mémoire, que si

la Porte ne donne pas une prompte satisfaction, en réparant les dommages causés par le bacha, la république ne pourra ni ne voudra souffrir qu'on moleste ses sujets, ni les empêcher de repousser la force par la force & d'user de représailles; qu'enfin il ne vouloit être nullement responsable des suites qui pourroient en résulter.

Ce qu'on avoit dit d'une victoire de 4 galeres maltoises contre 6 chebacs algériens, ne s'est pas confirmé.

NAPLES (le 15 Août). Le Reine a été attaquée ces jours derniers de la fièvre; & quoiqu'elle se porte mieux à présent, elle n'est pas encore entièrement rétablie. — L'on apprend de Malte, que le chevalier Emo en est parti le 4 Juillet avec toute son escadre, pour retourner sur la côte de Tunis. Cet amiral aiant reçu tous les secours qu'il avoit demandés au gouvernement de Venise, a été à même de pousser avec célérité ses nouveaux préparatifs, & de faire construire les grandes batteries flottantes, au moien desquelles il compte foudroier les côtes tunisaines & achever de détruire la ville de Sfax. Il faut espérer qu'il parviendra à humilier l'orgueil des Barbaresques. Jamais leurs corsaires n'ont fait plus de déprédations dans la Méditerranée. — Un navire de Livourne, faisant route pour Barcelone & commandé par le capitaine Monteverdi avec 40 hommes d'équipage, a été enlevé par un corsaire algérien: trois autres bâtimens, dont l'un très-richement chargé appartenoit au commerce

merce d'Allemagne, le second de Genes, le troisieme américain, ainsi que plusieurs de nos bâtimens, sont tombés au pouvoir de ces pirates. Cependant de tems en tems ils essuient aussi des échecs. Un bâtiment napolitain rencontra ces jours derniers une galiote barbaresque qui l'attaqua: mais le capitaine dont la valeur fut secondée par l'équipage & quelques passagers, se défendit si bien, que le corsaire se vit forcé à se retirer avec beaucoup de perte. Le Roi informé de cette belle action, a nommé cet officier-marchand, capitaine de vaisseau à son service. L'on a aussi été informé, que Don Antonio Gagliardo, commandant de nos chebecs, s'est emparé d'une galiote tunisaine avec 66 hommes d'équipage.

Pour mettre des bornes plus efficaces à la fureur du jeu, le Roi a fait publier, que quiconque joueroit à des jeux défendus, seroit infame *ipso facto*, & déclaré incapable de remplir aucune charge. On le condamnera en outre à paier une amende arbitraire.

MODENE (le 15 Août). Mgr. le marquis Cortese, notre très-digne évêque, a fait depuis peu, à l'exemple de ses prédécesseurs, publier un mandement, concernant les ecclésiastiques séculiers, par lequel il leur recommande principalement la vénération des saints mysteres, la dévotion dans la priere, dans les temples &c. Les curés sont exhortés à remplir leurs fonctions avec la plus grande sollicitude. Pour que les fideles ne

foient point détournés d'affister au service divin de leurs paroisses respectives, il est donné que, pendant ce tems, tous exercices de piété cessent dans les églises des couvens. On leur recommande enfin, à l'égard des morts, de les inhumer, quelque pauvres qu'ils soient, d'une maniere décente (a). Après avoir ensuite exhorté les ecclésiastiques à s'habiller décemment, il leur défend d'exercer des emplois non convenables à leur caractère, de se mêler du commerce, de prendre des divertiffemens contraires à leur état, tels

(a) Que diront là-dessus les curés, s'ils viennent à lire un certain *Mémoire* que j'ai sous les yeux & qui tend à les rendre à peu-près indépendans des évêques? Je connois déjà des curés qui prétendent bien fortement être aussi maîtres dans leur paroisse que l'évêque dans le diocèse; mais comme un diocèse sans paroisses est un être de raison, tous nos évêques seront *in partibus*.... Ce que c'est que la progression des erreurs & des fausses prétentions! Quelques évêques mal instruits, mal conseillés ont prétendu se soustraire à l'autorité du Chef de l'Eglise, ils ont refusé de reconnoître son autorité, en ont parlé même dans des écrits publics avec aigreur & dédain: Et voilà les curés qui profitent de l'exemple. Ceux-là ont prétendu avoir *la plénitude de la puissance apostolique*, ceux-ci *la plénitude de la puissance pastorale*; ceux-là ont voulu abroger les loix de l'Eglise universelle, ceux-ci les loix épiscopales (proportion gardée, ce n'est pas trop).... Dans le grand édifice de l'Eglise tout est lié par des liens indivisibles; dès qu'on en défait un, tous les autres se relâchent, & l'ensemble se dissout.

que ceux de la chasse, des jeux, des mascarades, des bals &c. de fréquenter la comédie ; enfin d'avoir chez eux des femmes qui puissent en aucune manière être suspects.

## A N G L E T E R R E.

LONDRES (le 25 Août). Entre les nombreuses adresses présentées à Sa M. au sujet du fâcheux événement dont nous avons parlé, on remarque celle de la cité de Londres qui, par l'influence de la capitale sur le reste du royaume, peut donner une idée des dispositions générales du peuple. Cette adresse est conçue en ces termes.

*Très-gracieux Souverain,*

Nous, les très respectueux & très-fidèles sujets de Votre Majesté, le Lord-Maire, les aldermans & communes de la cité de Londres, assemblés en commun-conseil, approchons humblement du trône avec les plus sincères félicitations sur le bonheur, avec lequel V. M. a échappé à l'attentat énorme, qui dernièrement a mis en danger sa personne royale. Animés à la fois par le devoir & l'inclination, vos fideles citoyens de Londres sont flattés de pouvoir lui offrir l'assurance sincere de leur affection & de leur zele pour la personne & le gouvernement de Votre Majesté, profondément convaincus du prix & de l'importance de la vie de V. M. pour la prospérité de ses royaumes, & de l'affliction inexprimable qu'auroit éprouvé son peuple, si malheureusement cette vie eût été moissonnée. La dernière circonstance horrible, qui nous a menacés de cette calamité nationale, ne pouvoit manquer d'exciter une juste alarme dans leurs esprits : mais leurs sentimens ont été d'autant plus accablans & douloureux, qu'ils confidéroient

15. Septembre 1786.

121

fidéroient, que l'attention favorable de V. M. pour les requêtes de ses sujets avoit été la triste cause du danger, auquel Votre Personne sacrée a été exposée.

Permettez-nous, Sire, d'ajouter ici nos prières les plus ardentes, pour que vous continuiez à régner longtems & heureusement sur des sujets libres, contents & unis, & que vos successeurs puissent transmettre à la dernière postérité, le bonheur dont la nation jouit actuellement.

Le Roi fit à cette adresse flatteuse la réponse suivante.

*Je reçois avec le plus grand plaisir les expressions vraiment affectueuses de votre fidélité & de votre attachement pour moi ; & je vous remercie de vos félicitations sur le bonheur, avec lequel j'ai échappé à l'attaque tentée dernièrement sur ma personne. Ces témoignages ne peuvent que m'être agréables de la part de ma fidèle cité de Londres, à laquelle je suis toujours disposé de montrer toutes les marques d'attention & d'égards.*

On a mal rapporté dans les feuilles publiques, les circonstances du voiage du prince de Galles, quand il apprit l'attentat contre la personne du Roi, son pere. Lors de cet événement le prince étoit à Bright-helmston. Il arriva à Windsor vers les six heures du soir, & fut reçu par la Reine, sa mere; le Roi se promenoit alors dans le jardin. Le prince prit quelques rafraichissemens en attendant que Sa M. lui permît de paroître en sa présence. Après avoir attendu longtems dans un état d'anxiété & d'inquiétude, S. A. R. voyant qu'il étoit tard, demanda à la Reine, " si Sa M. favoit qu'il fût dans son palais, & le motif qui l'avoit

amené à Windsor „. Il reçut pour réponse que le Roi en avoit été instruit depuis le moment de son arrivée, mais qu'il n'avoit pas encore donné d'ordres pour l'admettre en sa présence. Alors le prince prit congé des princesses, ses sœurs, & se retira. Il repartit à la pointe du jour pour Brighthelmston, après avoir pris quelque repos. — Chacun peut apprécier, selon ses affections & ses sentimens, la fermeté que le Roi a montrée, en n'admettant pas le prince son fils en sa présence dans une circonstance pareille: mais on ne peut au moins refuser à Sa M. de convenir, que par cette fermeté même, & en refusant de paier les dettes de l'héritier présomptif de la couronne, elle a infiniment contribué à lui faire prendre le parti de vivre dans la retraite jusqu'à ce qu'il ait satisfait ses créanciers. C'est un fait certain que le revenu du prince, depuis sa majorité, a été constamment de 74 mille liv. st., dont 50 mille hors de la liste civile, & 24 mille provenant de la principauté de Galles. S. A. eut encore à cette époque une somme de 50 mille liv. sterl., pour monter sa maison, & faire son entrée dans le monde. Ce fut à la fin de l'année 1783, c'est-à-dire, il y a à peine 3 ans, que le prince commença à jouir de ce revenu, beaucoup plus fort que celui qu'avoient obtenu son pere & son grand-pere; & c'est dans un aussi court espace de tems, que ses dettes sont montées à 200 mille liv. st. De bonne foi, Sa M. pouvoit-elle condescendre à augmenter les revenus du



prince, pour réparer un tel désordre ? Et n'a-t-elle pas donné au contraire une preuve de sa sagesse, & de son amour pour ses peuples, en refusant de faire au parlement la demande de cette augmentation de revenus, pour son fils ? Si le prince s'engage dans des dépenses extraordinaires, il est bien juste qu'il les paie ; mais il ne l'est pas, qu'il les paie avec le revenu public. Qu'il use d'économie, qu'il retranche quelque chose de son train ; en mettant seulement 30 mille liv. sterl. par an de côté, il aura satisfait ses créanciers en peu d'années, & il lui restera encore 44 mille liv. sterl. avec lesquelles il pourra soutenir son rang.

Le 11 de ce mois, on ressentit à Carlisle, & en différens endroits du Nord de l'Angleterre, de violentes secousses de tremblement de terre, sans en avoir éprouvé de dommage considérable. — La compagnie pousse, avec zèle & activité, l'armement qu'elle a destiné, cette année, au commerce de la Chine. On embarque les marchandises & autres effets, dont ces navires doivent être chargés. Ils feront au nombre de 40, en comprenant ceux de l'Inde, indépendamment de ceux qui sont déjà en route pour s'y rendre. — On fait équiper ici un bâtiment, pour aller faire des découvertes aux terres australes, & à d'autres latitudes sur lesquelles on a peu de notions. — Les réparations de Gibraltar étant presque finies, on s'attend bientôt à voir le brave commandant de cette importante forteresse venir jouir

dans sa patrie du repos glorieux & des hon-  
 neurs, auxquels ses exploits lui donnent droit  
 de prétendre. — Il est arrivé un navire  
 de la compagnie de l'Inde & de la Chine;  
 & l'on assure qu'un officier, débarqué de ce  
 navire, a apporté les nouvelles suivantes :  
 66 Les Marattes faisoient la guerre contre le  
 99 pais de Hyder-Aly : ils avoient envoyé une  
 99 lettre au gouverneur anglois de Calcutta,  
 99 pour lui demander de l'assistance : mais on  
 99 leur avoit donné pour réponse, qu'il fal-  
 99 loit auparavant avoir des ordres d'Angle-  
 99 terre. On regrettoit à cette occasion M<sup>r</sup>.  
 99 Hastings; & l'on disoit, qu'il n'auroit pas  
 99 hésité d'envoier des forces considérables  
 99 aux Marattes, auxquels on pensoit être  
 99 obligé de fournir des secours, en vertu  
 99 du traité de paix. Les François avoient  
 99 7 mille hommes à Pondichery; & l'on  
 99 craignoit, qu'ils n'entraissent dans la que-  
 99 relle, de maniere à forcer la compagnie de  
 99 s'en mêler. Il s'étoit déjà élevé un léger  
 99 nuage entre les deux nations. La compa-  
 99 gnie a établi sur le sel un monopole, qui  
 99 lui rend 40 laques de roupies par an. Der-  
 99 nièrement un vaisseau françois, arrivé au  
 99 Bengale, s'étoit refusé à la visite; & l'on  
 99 avoit été obligé de faire feu sur lui pour  
 99 l'amener à jeter l'ancre: sur quoi le gou-  
 99 verneur françois de Chandernagor avoit  
 99 déclaré, qu'il porteroit ses plaintes de ce  
 99 procédé comme d'une hostilité. En géné-  
 99 ral il y avoit parmi tous les princes de

15. Septembre 1786. 125

„ l'Indostan des mouvemens , qui faisoient  
„ craindre un embrasement general „

## P A Y S - B A S.

LA HAYE ( le 4 Septembre ). L'Archiduc Ferdinand & son épouse sont partis le 18 Août pour Amsterdam. L'intention de L. A. étoit de reprendre , au sortir de la Hollande , la route de l'Italie , en passant par Vienne ; mais une lettre qu'elles viennent de recevoir de l'Empereur , les aiant averties que Sa M. ne seroit fixéement de retour dans sa capitale que vers le mois d'Octobre , elles se sont décidées à faire , dans l'intervalle , le voiage de l'Angleterre. Elles ont décliné l'invitation que le Prince d'Orange leur avoit faite de venir s'arrêter quelques jours à Loo.

Le premier pas , fait par la ville d'Utrecht , en a mis en goût un grand nombre d'autres. Les bourgeoisies de la plupart des villes , voyant le succès qui couronne le coup d'autorité de leurs compatriotes d'Utrecht , se disposent à rentrer de même dans leurs anciens privileges : en Hollande , en Gueldre , en Overyssel , en Frise , on suit le même train contre l'aristocratie absolue.

Extrait des résolutions des Seigneurs Etats de Hollande & de West-Frise , prises dans leur assemblée du jeudi 17 Août 1786.

„ Recu une lettre de S. A. Mgr. le Prince d'Orange & de Nassau , écrite , à Loo , le 13 de ce mois , concernant la résolution prise , par L. N. & G. P. , le 27 du mois passé , à l'égard du commandement de la Haye. Sur quoi

ayant été délibéré, il a été trouvé bon & arrêté, de persister dans la résolution de L. N. & G. P. du 27 Juillet, par laquelle l'affaire du commandement de la garnison de la Haye a été terminée par les Etats. Les Seigneurs de l'Ordre équestre, & les nobles ont persisté dans leur protêt & annotation sur la résolution du 27 Juillet de cette année, & ensuite ils ont protesté contre la présente résolution, & se sont réservé telle annotation qu'ils croiront convenable. Les Seigneurs députés des villes de Deift, Brille, Enkhuyfen, Edam & Medemblick ont persisté dans leur annotation sur la résolution du 27 Juillet 1786, & n'ont point concouru à la présente résolution. Les Seigneurs députés de la ville d'Amsterdam ont persisté dans leur annotation sur la résolution du 27 Juillet 1786. Les Seigneurs députés de la ville de Hoorn, n'ont point concouru à cette résolution. Les Seigneurs députés des villes de Dordrecht, Harlem, Leyden, Gouda, Gorinchem, Schiedam, Schonhoven, Alkmaar, Monnikendam & Purmerend se sont réservé, contre les susdits protêts & annotations, tels autres que les Seigneurs leur principaux croiront convenables. »

On voit par tout cela que les divisions se perpétuent, se multiplient & se renforcent de jour en jour. Bien des gens croient que le nouveau Roi de Prusse ne tardera pas à prendre efficacement le parti du Statthouder; il est certain que les soi-disant *patriotes* ne sont pas sans inquiétude de ce côté-là; & les bons citoyens répètent plus que jamais ce passage de Cicéron, bien digne d'être médité dans les républiques aussi bien que dans les monarchies: *Atque utinam respublica stetisset quo coeperat statu* \*; *nec in homines, non tam commutandarum rerum, quam evertendarum cupiditas incidisset!* Cicér. de Off. lib. 2.

\* 15 Juillet  
1785, p. 432.

## FRANCE.

PARIS (le 31 Août). Il vient de paroître une déclaration du Roi, des lettres-patentes & un arrêt du conseil-d'état, concernant les réconstitutions de rentes. La déclaration & l'arrêt sont en date du 23 Février 1786, & les lettres-patentes en date du 19 Juillet. La première a été enregistrée en parlement le 19 Mai; & les lettres-patentes le 4 Août.

L'assemblée du clergé présenta le 18 Septembre de l'année dernière un mémoire au Roi, relativement au droit des évêques d'être jugés par leurs pairs. Sa Majesté a fait à ce mémoire une réponse, conçue en ces termes. *J'approuve le zèle du clergé de mon royaume pour la conservation des anciens privilèges, qui lui ont été accordés par les Rois, mes prédécesseurs. Si la nature de l'affaire du cardinal de Rohan & la difficulté de déterminer le tribunal qui auroit pu en connoître, ne m'ont pas permis d'avoir égard aux représentations de l'assemblée dans ce cas particulier, mon intention est, que cet exemple ne tire point à conséquence, & que les causes personnelles des évêques continuent d'être instruites & jugées ainsi qu'elles l'ont été par le passé.* — Les portions congrues aiant été arrêtées & fixées par l'assemblée du clergé à 700 liv. pour les curés, & à 350 liv. pour les vicaires, l'assemblée s'est pourvue en parlement pour faire enregistrer les lettres-patentes qu'elle a obtenues à ce sujet.

II. Part.

I

L'arrêt

L'arrêt que le parlement a rendu le 17 de ce mois contre les auteurs du mémoire en faveur des trois malheureux condamnés à la roue , a causé la plus vive sensation. Le dispositif étoit conçu en ces termes.

*La cour &c, ordonne que les mémoires & consultations, pour trois hommes condamnés à la roue, seront lacérés & brûlés au pied du grand escalier par l'exécuteur de la haute-justice, comme contenant un exposé faux des faits, un extrait infidèle de la procédure, des textes de la loi aussi faussement rapportés que faussement appliqués, calomnieux dans tous les reproches hasardés contre tous les tribunaux, injurieux aux magistrats, tendant à dénaturer les principes les plus sacrés, destructifs de toute confiance dans la législation & dans les magistrats, qui en sont les gardiens & les dépositaires, tendant à soulever le peuple contre les ordonnances du royaume, & comme attentatoire à l'autorité & à la Majesté royale. Ordonne, qu'il sera, à la diligence du procureur-général, informé contre les auteurs &c, pour en être rendu compte à la cour dans la huitaine.*

Le 18, a été brûlé le mémoire de M<sup>r</sup> Dupaty. Les chambres assemblées, à 6 heures du soir, n'ont pas été longtems en délibération, quoique les débats aient été très-vifs, les uns voulant le décret de prise de corps, & les autres un simple assigné de *soit ouï*. On a concilié le partage des opinions, & l'on a prononcé contre M<sup>r</sup>. Dupaty un arrêt, qui le décrète d'ajournement personnel. M<sup>r</sup>. le Grand de Laleu a été rayé du tableau, le 17, à neuf heures & demie du soir. M<sup>r</sup>. Séguier a très-bien prouvé que les trois hommes condamnés à la roue sont effectivement

coupables. La partie du public que le système philosophique sur l'impunité des scélérats a déjà gagnée, paroît peu contente de ces opérations ; mais les honnêtes gens y applaudissent, & c'est un bonheur pour la France que les principes de justice soient conservés avec tant de dignité & de fermeté dans la principale cour du royaume.

La maison royale de Saint-Cyr ayant été fondée par Louis XIV, en 1686, les Dames & les élèves qui avoient été nommées par le Roi, en prirent possession, le 1<sup>er</sup> Août de cette même année. Parvenue aujourd'hui à la révolution du siècle de sa fondation, cette époque a été célébrée, le 1<sup>er</sup> de ce mois, par un *Te Deum* en musique, de la composition du sieur Asselin, de Versailles, & la fête a été terminée par un très-beau feu d'artifice, qui a été composé & exécuté par le sieur Morizan, artificier du Roi & entrepreneur du Ranelagh. C'est par ces témoignages de joie qu'ont été terminés les 8 jours qui ont été consacrés à des actions de grâces & à des prières pour demander à Dieu la conservation des jours précieux du Roi, de la Reine, des enfans de France, de toute la famille royale & la perpétuité de cet établissement public & national, si digne de la grandeur & de la munificence de nos Rois & si précieux à toute la noblesse du royaume (a). On

---

(a) C'est à l'occasion de cette solennité qu'on vient de publier la *Vie de Madame de Maintenon*. A Paris, chez Buiffon; à Liege, chez

observe que , depuis l'établissement de cette maison , nos Rois y ont placé 3000 demoiselles , & qu'il y en est mort 400. De 121 religieuses qui y ont fait les vœux solemnels , il en reste 46 de vivantes, dont une a été élevee de cette maison du tems de M<sup>le</sup>. de Maintenon.

On nous promet l'impression de quelques notes fort curieuses sur le fameux prisonnier de la Bastille , connu sous le nom de *l'homme au masque de fer*. Ces notes ont été trouvées , dit-on , à Turin dans la bibliothèque d'un seigneur mort depuis peu (a) , qui les tenoit d'un de ses ancêtres. Elles tendent à prouver que *l'homme au masque de fer* étoit Girolamo Magni , premier ministre du duc de Mantoue , qui suscita contre Louis XIV la ligue d'Ausbourg. M<sup>r</sup>. de Louvois , pour plaire à son maître , par l'entremise de l'ambassadeur du Roi à Turin , parvint à faire enlever ce jeune ministre un jour qu'il étoit à la chasse ; & pour qu'on ne pût le reconnoître , afin d'éviter toute réclamation , on lui mit un *masque de fer*. (b)

Jamais

chez Lemarié. 1 vol in-12, belle édition avec le portrait de cette Dame. Prix 3 liv. broch. J'en rendrai compte.

(a) J'en doute très-fort , puisque j'en ai parlé dès l'an 1723 dans le *Dict. hist.* art. MASQUE DE FER ; & qu'un journal très connu en avoit parlé avant moi. Si ces notes se sont trouvées dans la bibliothèque d'un homme mort depuis peu , c'est qu'il les avoit recueillies ou dans le *Dict. hist.* ou dans les sources où j'ai pris moi-même ce que j'en ai dit.

(b) Quand on considère bien toutes les anecdotes



Jamais la Salpêtrière n'avoit été autant visitée, jamais elle n'avoit vu de si beau monde

---

dotes relatives à ce prisonnier, l'hypothèse dont il est ici question, ne paroît guère vraisemblable. Aiant réfléchi longtems sur les divers systèmes auxquels cette singulière histoire a donné lieu (sans en excepter celui que la prudence ne permet pas de développer), j'en suis revenu à celui qui regarde le comte de Vermandois comme l'homme au masque de fer. Je l'avois d'abord regardé comme peu vraisemblable, mais j'ai changé d'avis quand j'ai vu par des discussions détaillées, qu'il satisfaisoit à toutes les difficultés & qu'il réunissoit tout ce qui peut fonder une probabilité raisonnable. Je transcrirai ici un passage aussi remarquable que satisfaisant, qu'on lit dans la *Vie du Dauphin, Duc de Bourgogne*, par l'abbé Proyart, t. 1. p. 127, édit. de Malines 1783.

« C'est à cette année 1703, & non pas à la  
 « suivante, comme l'avance Mr. de Voltaire,  
 « que l'on doit rapporter la mort de ce prisonnier  
 « extraordinaire, connu sous le nom  
 « de l'Homme au masque de fer. Il mourut le  
 « lundi 19 de Décembre, & fut enterré le  
 « lendemain, non pas la nuit, mais à quatre  
 « heures du soir, dans le cimetière de la  
 « paroisse de Saint-Paul. On païa 40 francs  
 « pour son enterrement. Ce prisonnier de l'isle  
 « de Sainte-Marguerite, où il étoit gardé par  
 « Mr. de Saint-Mars, fut transféré à la Bastille,  
 « le, lorsque Saint-Mars en fut fait gouverneur.  
 « On lui avoit fait meubler un appartement.  
 « Le gouverneur ne paroïssoit devant  
 « lui qu'avec des démonstrations d'un grand  
 « respect: il le servoit lui-même ou le faisoit  
 « servir par son major Rosarges. Ce prisonnier  
 « portoit toujours un masque de velours  
 « noir, que l'on couvroit d'un masque de  
 « fer, quand il traversoit les cours de la prison.  
 « Après sa mort on brûla généralement

que depuis qu'on y a renfermé Madame de la Motte. Cependant la plupart des personnes

---

tous les meubles & effets qui avoient été  
 à son usage: on gratta les murs de son ap-  
 partement: on en changea les croisées,  
 dans la crainte qu'il n'eût écrit son nom en  
 quelque endroit. Le Pere Griffet, dans son  
*Traité Des preuves de l'histoire*, paroît ne  
 pas douter que ce prisonnier ne fût le  
 comte de Vermandois, & il s'appuie sur des  
 probabilités satisfaisantes. Un homme des  
 plus instruits des secrets de la cour de Louis  
 XIV l'affure positivement. Ce jeune prince,  
 selon lui, menoit une vie très-dérégée, &  
 se monroit depuis longtems incorrigible.  
 Il alla un jour jusqu'à porter la main sur Mon-  
 seigneur, qui demanda justice de cet atten-  
 tat. L'affaire fut agitée dans le conseil, &  
 quelques ministres opinerent pour la peine  
 de mort: mais le Roi se tint à l'avis plus  
 modéré, de le faire enfermer pour le reste  
 de sa vie, en publiant qu'il étoit mort. Le  
 jeune prince, en conséquence, fut conduit  
 à l'armée qui étoit alors en Flandres. A  
 peine fut-il arrivé, que pour éloigner ceux  
 qui eussent eu envie de lui faire visite, on  
 répandit le bruit qu'il étoit attaqué d'une  
 maladie pestilentielle, & bientôt après qu'il  
 étoit mort. Cependant on le conduisoit se-  
 crètement à la prison qui lui étoit destinée.  
 Comme il ne manque jamais de cadavres  
 dans une grande armée, on en mit un dans  
 un cercueil qui fut conduit à Arras; & le  
 prétendu comte de Vermandois fut enterré  
 dans le chœur de la cathédrale, avec une  
 épitaphe qui lui attribue des vertus que  
 tout le monde fait qu'il n'eut jamais. —  
 Le fait ainsi raconté explique comment a  
 pu se trouver en France un prisonnier d'un  
 rang illustre, sans qu'aucun homme de mar-  
 que eût disparu ni en France ni en Europe. Il

nes qui ont la permission de pénétrer dans ce réduit du crime, ne voient pas l'infortunée qu'elles y cherchent. Tantôt elle se renferme dans sa loge, tantôt elle se tient accroupie le visage caché, de manière qu'on ne peut la distinguer des autres, puisqu'elle a l'habit de la maison; & la supérieure fort réservée, se garde bien de la montrer aux curieux. Une Dame de haut parage, impatiente ces jours derniers de ne pas la voir, s'en plaignoit vivement à sa conductrice. Celle-ci

est d'ailleurs démontré par les dates que ce prisonnier peut avoir été le comte de Vermandois, & qu'il ne sauroit avoir été aucun de ceux que l'on a depuis soupçonnés. On satisfait à ceux qui demandent, pourquoi l'on fit mystère de cet emprisonnement, & pendant la vie, & encore après la mort du prince? en répondant: que le Roi ne voulut pas divulguer, par l'éclat de la punition, l'outrage fait à l'héritier de la couronne, ni s'exposer à des sollicitations qu'il ne pouvoit pas écouter, ni laisser dans l'incertitude l'état de la jeune princesse, sœur du comte de Vermandois, qui devoit héritière des biens de son frère. Le secret devoit être également gardé après la mort du prisonnier, pour la première des raisons que nous avons déjà rapportées, & parce que c'eût été affliger par cette étrange nouvelle la sœur du prince, & la duchesse sa mère, qui exploit alors, par la plus édifiante pénitence, le scandale de sa vie passée. Le prisonnier enterré à Saint-Paul est nommé au registre des sépultures *Marchiali*, dans lequel nom se trouve *Hic Amiral*, & le comte de Vermandois étoit Amiral de France.

le-ci indignée du ton qu'elle prenoit en lui disant : " Pourquoi donc ne me la faites-vous point voir " , lui répondit : *Madame, c'est qu'elle n'y est point condamnée.* Cette réponse, qui a été rendue au Roi, a été fort approuvée de Sa Majesté. — Madame de la Motte a écrit une lettre à M<sup>r</sup>. l'archevêque pour le remercier des secours qu'elle en a reçus & de ceux qu'il lui destine. — On a vendu, en dernier lieu, 14 mille livres, à Bar-sur-Aube, une robe de la comtesse de la Motte. Les huissiers, priseurs & brocanteurs, assurent qu'ils n'ont rien vu de si beau, ni de si bien fait, en broderie & en peinture.

Voilà M<sup>r</sup>. le comte de Morangiés de nouveau embarqué dans un vilain procès, qui semble jeter de l'ombre sur le procès gagné contre les héritiers de la veuve Véron, procès où Voltaire publia un *factum* en sa faveur (a). C'est contre son fils que cette fois il va se battre, & son premier mémoire qui est très-peu répandu, donne une bien mauvaise idée de toute cette affaire. Il avoit émancipé son fils & l'avoit engagé à donner 24 mille liv. & une rente viagère de 1200 liv. à une jeune fille qu'il avoit dans sa maison & dont il s'avoit le père. Cette confiance

---

(a) Fév. 1774, p. 151. Le sort de quelques témoins qui avoient déposé contre le comte \*, avoit paru affoiblir les préjugés que le public conservoit contre lui; l'affaire actuelle est bien propre à les fortifier.

\* 1 Nov.  
1776, p. 389.

lui en valut une autre de son fils, qui ignorant que cette demoiselle lui appartint de si près, chercha, dit-il, à lui plaire & y parvint. Ce ménage vivoit tranquillement, lorsque la mere de cette fille retrouva son mari, & fut reçue dans sa maison. M<sup>r</sup>. de Morangiés le fils voiant un pere à sa maîtresse, & déjà dégoûté d'elle, a trouvé qu'il l'avoit païée trop chere dès qu'elle n'étoit plus sa sœur. Il revient contre cette donation: voilà quel est le fond de cette sale affaire, que des avocats ne rougissent pas d'exposer toute nue aux regards du public. Il paroît cependant que sur les représentations de M<sup>r</sup>. Séguier elle ne sera pas plaidée publiquement.

M<sup>r</sup>. Ducrest chancelier de M<sup>r</sup>. le duc d'Orléans, fit lancer à l'eau, il y a 8 à 10 jours, un bateau de son invention, entierement de carton; une foule immense fut témoin de cette expérience, ce qui fit dire à un plaisant à qui un étranger demandoit, *pourquoi tant de monde rassemblé?* — *C'est que le chancelier de Mr. le duc d'Orléans tient aujourd'hui les sçeaux.* Ne voilà-t-il pas que le bateau qu'on se proposoit de conduire au Havre & peut-être en Amérique & aux Indes, n'a pû passer le Gros-Caillou, & s'est fondu il y a trois jours. Il s'est réduit en plusieurs volumes *in-4<sup>o</sup>*, & depuis ce tems-là la riviere est couverte d'arrêts du conseil avec lesquels il avoit été construit. On dit que M<sup>r</sup>. Ducrest a été à Orléans pour y bâtir un quartier entier avec le carton; s'il ne résiste pas mieux au feu qu'à l'eau, peu

de personnes pourront habiter ces nouvelles maisons.

Quand la première nouvelle de l'attentat, commis sur la personne du Roi de la Grande-Bretagne, parvint à la cour de France, par des lettres particulières écrites dans le moment de la fermentation, & sans connoissance des véritables circonstances : *Bon Dieu, s'écria Louis XVI. est il possible ? Le Roi d'Angleterre assassiné ! tous les bons Rois donc éprouvent cette fatale destinée !*

On ne se feroit jamais imaginé que le Musée de Paris, en changeant de local, iroit se réfugier au couvent des Cordeliers, précisément dans la même salle où Jean Scott, le plus intrépide ergoteur de son siècle, faisoit assaut d'argumens avec St. Thomas d'Aquin. On voit encore dans la salle où le Musée tient actuellement ses assemblées, la chaire du docteur subtil, ainsi que son portrait, celui de quelques autres religieux & de plusieurs Papes, avec un grand Crucifix au dessus de la porte. Accoutumées à l'élégance de la salle qu'occupoit le Musée, rue Dauphine, les Dames admises à la séance publique tenue la semaine dernière dans le nouveau local, n'ont pu s'empêcher d'interrompre les discours des membres du Musée, par les ris qu'excitoit une décoration si peu assortie à la toilette des auditrices.

Le magnétisme animal vient de perdre l'un de ses plus ardens apologistes : le sieur Deslong, ci-devant membre de la faculté de

15. Septembre 1786. 137

médecine (a), est mort le 19 de ce mois; la secte deslongienne aiant perdu son chef, va également perdre tout son crédit; car ce chef est mort à la fleur de son âge, aiant dérangé son organisation intérieure, par la fréquence de ses frottemens sur la poitrine, & autres mouvemens, non moins préjudiciables à la santé. Le sieur Deslong, enthousiaste du magnétisme n'avoit que le ridicule de ce seul travers d'esprit; il unissoit d'ailleurs au meilleur ton, à un caractère aimable, beaucoup de connoissances en médecine & en littérature. Il a été magnétisé de toutes les manières: on a mis, pour le sauver, une femme du peuple foudoiée, en état de somnambulisme. La somnambule a rendu des oracles sybilliques; elle a deviné, dit-on, toutes les especes de maladies, qui affligeoient le docteur; elle a même prédit qu'il n'en reviendrait pas: en effet, l'ame du malade est restée au bout des doigts de Mesdames la comtesse de... & la baronne de...: mais pour ne plus rentrer dans le corps du patriarche magnétisant (b). Avant l'arrivée de Mesmer

---

(a) Auteur de la *Philosophie corpusculaire*, 15 Juin 1785, p. 275. — Erreurs contenues dans cet ouvrage, 1 Août 1785, p. 514. — Ses démêlés avec Mesmer, 15 Septembre 1784, p. 160.

(b) Un seigneur allemand qui se trouve ici, bien convaincu de l'histoire du fameux Faustus \*, prétend sérieusement que c'est le diable qui tord le cou aux magnétiseurs comme au docteur allemand, que cet être maléfisant

\* Voyez ce nom dans le *Dict. hist.*

à Paris, & avant sa manie de paroître à la tête d'une cabale, M<sup>r</sup>. Deslong jouissoit de la considération & de la confiance publiques, qu'il avoit méritées.

On écrit de Bordeaux que tous les membres du parlement, à mesure qu'ils arrivent, sont reçus avec les démonstrations de joie les plus flatteuses. L'entrée de M<sup>r</sup>. le premier président a été un vrai triomphe; on avoit été à sa rencontre à 8 & 10 lieues, & sa voiture en passant par la ville a été couverte de couronnes de laurier. Tous les corps, toutes les communautés ont été le complimenter; on lui prépare pour le jour de la St. Louis une fête superbe, qui sera d'autant plus agréable aux Bordelois, qu'ils célébreront en même tems celle de Louis XVI.

Une lettre de Marseille, datée du 11, annonce qu'on y a exécuté, le même jour, d'après un arrêt du parlement de Provence, le nommé Pascal Escure, négociant armateur, convaincu d'avoir formé le complot, de concert avec son capitaine, de faire périr son

fant joue d'autant plus librement dans ces fortes de farces qu'on ne soupçonne pas même son existence &c; quelques François avoient déjà dit, en plaisantant, la même chose\*. Ce qu'il y a de bien certain, c'est qu'avec nos bouffonneries ridicules & meurtrières qui, si elles étoient fondées, seroient plus inexplicables que la magie & le fortilege, nous avons mauvaise grace de contrôler les persuasions de nos aïeux touchant l'intervention des êtres invisibles \*

\* 1 Oct.  
1784, p. 234.  
— 15 Nov.  
1784, p. 472.

\* 1 Juillet  
1785, p. 403.  
— 1 Oct.  
1785, p. 231.



15. Septembre 1786. 139

navire, chargé de fausses marchandises, qu'ils avoient eu soin de faire assurer pour une somme très-forte, garantie par les capitalistes de cette place & par des étrangers. Le Sr. Escure est condamné au fouet, à la marque & à 30 ans de galeres. Son capitaine a dû recevoir la même peine, avec 5 ans de galeres seulement. Cette utile sévérité rassure & console les places de commerce, agitées d'une juste défiance, & sur-tout exposées, depuis longtems, à des pièges de toute espece; suite inévitable de l'esprit de commerce & de lucre, sur-tout quand il s'accroît en mesure inverse de la religion & de la probité. 15 Mars 1785 p. 395.

Sept acteurs envoyés de Versailles à Orléans, pour y jouer la comédie, ont loué une cabane \* pour se promener sur la Loire; ils ont voulu se baigner dans ce fleuve tranquille; mais un gouffre les a tous engloutis, le 14 de ce mois. On n'a pu apprendre ce fâcheux accident que 24 heures après (a).

\* bateau plat dont on se sert sur la Loire.

Extrait d'une lettre de Lyon du 25 Août.  
*« Pendant les journées des 9, 10 & 11 de ce mois, cette ville grande & peuplée a éprouvé les plus vives alarmes. Le premier de ces jours, il éclata une émeute, effet subit d'une circonstance, qui paroissoit peu propre à produire ce malheur. On sait, que depuis quelques années on travaille à étendre l'emplacement de la ville du côté du*

---

(a) Divers accidens arrivés aux histrions, 1 Août 1782, p. 511. — 1 Nov. 1785, p. 366. — Aux théâtres & aux spectateurs, dern. Journal p. 76.

Rhône, en donnant à ce fleuve un lit plus éloigné. C'est ce qu'on appelle les Travaux Perrache d'après le nom du premier auteur du projet. Les entrepreneurs de ces travaux, pour accélérer l'ouvrage, venoient d'augmenter la journée de leurs ouvriers de 2 ou 3 sols. Il n'en fallut pas davantage, pour exciter les ouvriers en soie & les garçons-chapeliers à exiger à leur tour une augmentation de salaire : ils vinrent en troupes à l'hôtel-de-ville la demander ; & ils se livrèrent à des excès, qui forcerent le prévôt des marchands à leur opposer les troupes de la ville & la maréchaussée. Les mutins résistèrent ; & dans le choc il y eut deux ouvriers de tués & cinq de blessés. Alors, craignant les armes à feu des cavaliers, ils se dispersèrent, les uns vers les Travaux Perrache, les autres aux Charpennes & dans certains quartiers de la ville, où ils commirent quelques déprédations. Le lendemain ils formèrent de nouveaux attroupemens d'autant plus effrayans, que leur nombre grossissoit. Deux chancines-comtes de Lyon eurent le courage d'aller à leur rencontre, parvinrent à les contenir, & même à les disperser : mais les mutins, croyant que la nuit précédente on avoit mis en prison quelques-uns de leurs camarades, voulurent s'en assurer. Pluôt que d'être exposé à voir les prisons forcées, on préféra de leur en ouvrir les portes : ils furent par-tout, & n'ayant trouvé aucun ouvrier, ils parurent plus tranquilles. Cependant ils restèrent attroupés ; & ils persifloient opiniâtement dans leur demande, lorsque les troupes, appelées des villes voisines, arrivèrent. Ce furent 3 compagnies du cinquième régiment de chasseurs en garnison à Tournon, qui suffirent d'abord pour les contenir. Un régiment de cavalerie mandé de Valence, & qui approchoit, acheva de faire tout rentrer dans le devoir. Alors les boutiques, qu'on avoit tenu fermées, furent ouvertes. On arrêta 22 des plus mutins, qu'on avoit remarqués & suivis pendant la révolte ; & trois d'entre eux ont été condamnés à être pendus.

Extrait d'une lettre de La Chaife-Dieu, du 2

Août. « Notre ville a été menacée la semaine dernière d'un incendie général. Sur les 10 heures du soir, le feu prit à une maison qui, construite en bois de sapin à la manière de toutes les autres du pays, fut bientôt en cendres. Mr. le cardinal de Rohan, qui pendant toute la journée avoit senti de grandes douleurs à son genou malade, venoit de se coucher & dormoit : mais réveillé bientôt par le son des cloches, qui appelloient au secours des malheureux incendiés, il parut au lieu où la flamme faisoit le plus de progrès, portant lui-même un baquet plein d'eau. Mr. le vice-amiral, son frere, l'avoit prévenu. L'arrivée de ces princes, leur zèle à se porter aux lieux les plus menacés, & l'intrepidité avec laquelle ils s'exposoient à tous les dangers ; un tel spectacle réleva le courage des habitans. Mr. le prince de Montbazou voulut bien diriger leur travail ; & les manœuvres qu'il ordonna, réussirent au point de faire naître l'espérance, que ce malheur n'auroit pas les terribles suites que l'on redoutoit. Pour Mr. le cardinal, il se monroit par-tout où il y avoit quelque service à rendre. On le vit plus d'une fois dans l'eau jusqu'aux genoux, & à travers des monceaux de débris enflammés, arracher aux flammes les chétifs meubles des malheureux, dont l'habitation étoit la proie de cet embrasement. A l'exemple de ce prélat, ses gens s'exposèrent aux plus grands dangers : son cuisinier se fit suspendre à une corde pour couper une poutre, qui alloit communiquer le feu à une maison voisine que cette hardiesse sauva. Les religieux apportèrent processionnellement le Chef de St. Robert, patron de la ville : Mr. le cardinal fut le premier à se prosterner devant cette relique, quoique le lieu où il se trouvoit alors, fut rempli d'eau & de boue. Jamais on ne put engager ce prélat à se retirer, avant l'instant où l'on fut assuré d'avoir écarté tout danger ; ce qui n'eut lieu que sur les deux heures après minuit. La fatigue augmenta ses souffrances & le força de garder le lit jusqu'à 5 heures & un quart de l'après-midi. Son premier soin fut alors de porter des secours & des consolations aux

malheureuses victimes de l'incendie. Il a déjà donné les ordres nécessaires pour la reconstruction des edifices brûlés & pour la réparation de ceux, qui n'ont été qu'endommagés. Tous les habitans sont allés dimanche dernier le remercier solennellement ; & jamais remerciemens ne furent plus sinceres. Aussi les larmes furent presque les seuls interprètes des sentimens qu'on a pour lui. Il n'est point de jour où cet illustre exilé ne mette quelqu'un du país dans le cas d'en verser d'attendrissement & de reconnoissance par son affabilité, son extrême bonté, & les bienfaits innombrables qu'il réparé sur tout ce qui l'environne. »

## A L L E M A G N E.

VIENNE ( le 20 Août ). Le voiage de l'Empereur en Transilvanie & dans les país voisins n'a pas été jusqu'ici des plus agréables. Des pluies continuelles avoient extrêmement gâté les chemins ; de sorte que Sa Majesté a eu des trajets fort difficiles à faire. La fatigue & le mauvais tems ont influé sur sa santé : elle a été attaquée d'un rhumatisme, ainsi que le général de Brown, qui l'accompagne. Ces diverses raisons n'ont pas empêché le Monarque de continuer sa tournée ; mais elles l'ont engagé à faire en quelques endroits un plus long séjour, qu'il ne se l'étoit d'abord proposé. Parti le 6 de Lemberg, il est arrivé, le 13, vers midi, à Peith ; les troupes qui devoient former un camp près de cette dernière ville, y étoient toutes rassemblées, le même jour, savoir, 3 bataillons de grenadiers, 18 bataillons d'infanterie hongroise, 9 régimens de cuirassiers, 2 régimens de

15. Septembre 1786.

143

de dragons, un de chevaux-légers & un de hussards; en tout 30,000 hommes. Le 16, Sa M. a fait la revue générale de cette armée, & les grandes manœuvres ont commencé le lendemain.

Le Danube est de nouveau forti de son lit & a déjà causé çà & là de grands dommages. — On vient de ressentir un tremblement de terre à Bude, ainsi que dans les comitats d'Edenbourg & d'Eisenstadt. A Comorre la secoussè a été si violente que tous les habitans se sont enfuis à la campagne.

Les voleurs retirés dans les montagnes & les bois des limites de la Hongrie, continuent à ravager le pais: ils ont poussé l'extravagance jusqu'à piller les trésors publics; on prend en conséquence les mesures les plus propres à réprimer ces bandits qui paroissent marcher sur les traces des Valaques. — Quelques malfaiteurs détenus dans les casernes & condamnés à travailler dans le Prater, s'aviserent dernièrement de se jeter précipitamment sur la garde qui les accompagnoit, de la dépouiller de ses armes & de blesser grièvement un sergent; après quoi ils sauterent dans une barque qui se trouvoit sur le rivage du Danube, criant à haute voix qu'ils aimoient mieux périr dans l'eau que de retourner encore aux casernes. (a)

BERLIN

---

(a) Autant de scélérats qui rentrés dans la société, vont la désoler & la déchirer par de nouveaux

II. Part.

K

BERLIN (le 29 Août). Le 17 de ce mois, nous reçûmes de Potzdam la triste & accablante nouvelle que, le même jour, à trois heures du matin, une maladie de langueur, causée par un épuisement total des forces, & suivie enfin d'une hydropisie avoit terminé les précieux jours de notre Souverain, dans son château de Sans-Souci (*Voïez l'article des Morts*). Les circonstances de la mort de ce Monarque, telles qu'on les lit dans les gazettes, sont absolument controuvées. Depuis longtems Sa Majesté ne voïoit plus personne, pas même les princes de sa famille; le seul baron de Hertzberg étoit admis chez lui; il est donc évident que tous ces conteurs ne peuvent parler que d'après leur imagination.

Le 17 dans la matinée tous les régimens en garnison en cette ville, ont prêté le serment de fidélité à Sa M. le Roi aujourd'hui regnant, & ont terminé cette solemnité par des cris & acclamations redoublées de *Vive le Roi Frédéric - Guillaume !* (a) — Le

nouveaux forfaits. Si la peine de mort à laquelle ils étoient condamnés, n'avoit pas été échangée contre le travail, le genre humain eût eu autant d'ennemis de moins. 1 Août 1786, p. 527.

(a) Ce prince est âgé de 42 ans; il a épousé le 15 Juillet 1769, la princesse Frédérique Louise de Darmstadt, née le 16 Octobre 1751; de ce mariage sont nés 4 princes & 2 princesses; l'aîné des princes, Frédéric-Guillaume, actuellement prince-royal, est né le 3 Août 1770.

15. *Septembre* 1786. 145

18 L. M. le Roi & la Reine aujourd'hui régnans, accompagnés de L. A. R. les princes Frédéric-Guillaume & Louis de Prusse, font arrivés en cette capitale, où ils ont occupé les appartemens du château roial. Aussitôt après son arrivée, le Roi daigna recevoir les complimens & les hommages de tous les généraux, ministres d'état & chefs de nos départemens, qui s'étoient assemblés dans la grande-salle pour cet effet, & qui furent tous admis, ce jour-là, au dîner de Sa M.; à l'issue du repas, le Roi partit aussitôt pour Schoenhauseu, où se trouve Sa M. la Reine douairiere de Prusse. — Le Roi voulant témoigner le cas particulier qu'il fait du baron de Hertzberg, ministre actuel & privé d'état, de guerre & du cabinet, lui a conféré en personne les marques du grand-Ordre de l'Aigle-noir.

Le 19 au matin le corps du Roi défunt a été déposé sans cérémonie dans le caveau roial à côté du cercueil du Roi Frédéric-Guillaume, dans l'église de la garnison de la dite ville, en attendant les obsèques dont on fait l'appareil, afin de lui rendre les derniers honneurs avec toute la solemnité convenable.

Sur la fin de sa vie le défunt Monarque étoit absolument revenu des idées de relâchement qu'il avoit cru pouvoir adopter en matière de justice criminelle; il avoit reconnu que la terreur seule retenoit les scélérats, que l'indulgence & le pardon légèrement accordé n'étoit qu'un encouragement au crime\*.

jours avant sa mort, on avoit, de son avis, procédé à l'exécution du domestique Hopner, convaincu de divers vols & incendies. Il sortit de prison à 6 heures du matin, fut mené à la maison-de-ville, où on lui fit de nouveau lecture de sa sentence, & de-là on le conduisit à la place d'exécution. Etant arrivé près du bûcher, on lui ôta tous les vêtemens, à l'exception de la chemise; on les jeta dans le bûcher, sur lequel immédiatement après on attachâ le coupable. La constance qu'il avoit montrée jusqu'alors, l'abandonna en ce moment, & il tomba en foiblesse. Mais cet incident ne ralentit point l'exécution; on mit le feu au bûcher à huit heures, & comme on y avoit rassemblé une quantité considérable de matières combustibles, tout fut consumé en moins d'une heure. Comme il y avoit 60 à 70 ans, que pareille exécution n'avoit eu lieu dans ce pays, la foule de peuple, accourue de tous les environs pour être témoin de cet effrayant spectacle, étoit immense.

#### M O R T S.

Maximilien-Antoine-Armand de Béthune, duc de Béthune & de Sully, pair de France, chevalier des Ordres du Roi, premier-baron de l'Orléanois & de l'Artois, comte de Béthune, avoué d'Arras, marquis de Lens, comte de Montgommery, baron d'Escots, Vignats, Verneillet, Melle-sur-Sarthe, la Chapelle d'Angillon, vicomte de Breteuil,



15. *Septembre* 1786. 147

Francaffel & autres lieux, est mort le 8 Août, dans sa 56<sup>me</sup> année, en son château de Sully-sur-Loire.

Paul-Edward van de Perre, seigneur de Duiveland, un des ministres-plénipotentiaires de Hollande près du gouvernement autrichien, pour le règlement des limites, est mort à Bruxelles le 17 Août.

Frédéric III (a) Roi de Prusse, Electeur de Brandebourg &c (voiez ci-dessus p. 144). Né le 24 Janvier 1712, il succéda à son pere, Frédéric-Guillaume, le 31 Mai 1740. Il entra la même année en Silésie à la tête d'une armée, pour enlever cette province à l'héritiere de Charles VI; & par une de ces révolutions dont la politique humaine offre tant d'exemples, on vit le successeur du plus fidele allié de l'Autriche, tourner sa puissance contre une Maison longtems défendue & secourue par ses ancêtres. Il ne trouva qu'une foible résistance, & fut bientôt maître des places les plus considérables. L'année suivante il surprit le comte de Neipperg

---

(a) Et non pas *Frédéric second*, comme le portent toutes les gazettes & comme nous l'avons dit quelquefois nous-même, puisqu'il est le troisieme Roi de Prusse de ce nom, & son pere Frédéric-Guillaume le second. On fait que l'addition d'un second nom ne change rien à la gradation arithmétique dans la succession des Souverains. L'Empereur n'est-il pas *Joseph II* quoiqu'il s'appelle *Joseph-Benoît*? Il paroît cependant qu'en Prusse l'usage contraire a prévalu, & que c'est pour cela qu'on joint constamment les deux noms.

perg commandant 25 mille Autrichiens, & le défit entierement, quoique le général Römer à la tête de la cavalerie eût d'abord culbuté l'armée prussienne. Cette victoire fut suivie de celle de Czaslau, le 17 Mai 1742, mais la cavalerie prussienne y aiant été presque détruite, la paix fut signée, le 11 Juin, à Breslaw; le comté de Glatz en Bohême & la Basse-Silésie furent cédés au Roi. L'extrémité où les succès de Marie-Thérèse avoient réduit l'Empereur Charles VII & ses alliés, engagea le Roi de Prusse à reprendre les armes. Il s'empara de Prague le 16 Septembre 1744; mais les Hongrois la reprirent le 17 Novembre de la même année. La victoire remportée à Friedberg le 24 Juin 1745 sur les Autrichiens & les Saxons, fut suivie d'un nouveau traité de paix, conclu le 25 Décembre où les cessions précédentes furent confirmées. Depuis cette époque Frédéric s'appliqua entièrement au gouvernement intérieur de ses Etats, à protéger le commerce, à établir des manufactures, embellir les villes & sur-tout sa capitale, élever des forteresses &c; jusqu'à ce qu'en 1756 sur le soupçon d'une alliance conclue entre le Roi de Pologne & l'Impératrice Reine, il entra brusquement en Saxe, combattit le général Brown à Lowositz en Bohême le 1 Octobre 1756, & quoique la victoire parût indécise, s'empara peu de jours après de toute l'armée saxonne composée de 14 mille hommes, renfermée dans le camp de Pyrna. L'année suivante il s'avança jusqu'à Prague, donna le 6 Mai une bataille sanglante dans laquelle aiant rapidement occupé un vuide

que les Autrichiens par trop d'ardeur avoient laissé dans leur centre, il obligea une partie de leur armée de se retirer & l'autre d'entrer dans Prague. Il assiégeoit cette ville lorsque le comte de Daun lui présenta la bataille à Kolin le 18 Juin. Il y perdit ses meilleures troupes. Ses grenadiers furent repoussés à 6 reprises différentes; les voyant hésiter à obéir à l'ordre d'une nouvelle attaque, il accourut en personne en leur criant *wollet ihr daunt ewig leben?* (*voulez-vous donc vivre éternellement?*). Cette exhortation singulière les fit marcher à une septième attaque, aussi inutile que les précédentes. Après cette défaite, il leva le siège & évacua la Bohême. Le 30 Août de la même année ses troupes commandées par le général Lehwald furent défaites par les Russiens à Gros-Jägerndorff dans la Prusse brandebourgeoise, & le 7 Septembre par les Autrichiens sur la Neifs en Lusace; mais le 5 Novembre il remporta sur les François la fameuse bataille de Rosbach. Il perdit Schweidnitz le 12 Novembre, & son armée commandée par le prince de Beveren fut défaite à Breslaw le 22 du même mois, ce qui rendit les Autrichiens maîtres de cette capitale de la Silésie; mais ils la perdirent le 10 Décembre, après avoir été totalement défait à Lissa 5 jours auparavant. La campagne suivante s'ouvrit par le siège d'Olmutz que le Roi commandoit en personne, tandis que le comte de Daun s'occupoit à former une armée (car la défaite de Lissa avoit presque anéanti celle qui triompha à Kolin & à Breslaw). Ce

général avança avec ses nouvelles troupes, intercepta un grand convoi, & cette armée composée, pour ainsi dire, de recrues que le danger de la patrie avoit fait accourir de toutes parts, força le Roi à lever le siège de cette place importante (a). L'année 1758 fut remarquable par la bataille donnée à Zorndorff le 25 Août; les Russes commandés par le général Fermer, & les Prussiens par leur Roi, s'attribuerent également la victoire. La bataille de Hoch-Kirchen fut plus décisive, le camp des Prussiens, leurs tentes, leurs bagages, tomberent au pouvoir du comte de Daun; mais ce qui est plus

(a) Cette observation & d'autres du même genre produiront peut-être un jour de grandes réformes dans l'état militaire; on pensera qu'une armée de 30 à 50 mille hommes de vieilles troupes peut en peu de mois, tandis que l'ennemi s'arrête au siège de quelque place frontiere, former & s'incorporer cent mille recrues, & qu'une telle armée composée de soldats sains, robustes & de bonne volonté, vaut plus de quatre cents mille forcés, énervés dans l'oïiveté, dans la corruption morale & physique, *bétail humain*, comme dit Linguet, qui périt trois fois avant qu'on en ait besoin. Le Génie de l'humanité ouvrira peut-être un jour les yeux des Rois sur cet important objet; mais la politique d'aujourd'hui mesure les masses du moment, & n'a point de calculs pour les moyens qui rendent l'état formidable sans parade & sans bruit. — Vues diverses sur nos soldats & notre tactique, 15 Avril 1781, p. 571. — 1 Mai 1782, p. 22. — 1 Sept. 1778, p. 5. — 15 Juillet 1780, p. 433. — 1 Juillet 1782, p. 319.

15. Septembre 1786. 151

étonnant qu'une victoire, c'est que le Roi complètement battu partit comme un foudre pour la Silésie & fit lever le siege de Neifs qui étoit sur le point de se rendre. L'année 1759 l'armée prussienne fut défaite à Zullichau le 23 Juillet par le général russe Soltikoff, & à Kunnersdorff le 12 Août par le même général & un corps d'Autrichiens commandé par le général Laudon. Dresde se rendit aux Autrichiens le 4 Septembre, & les Prussiens tâcherent inutilement de le reprendre en 1760. Ils eurent plus de succès au combat de Peitz le 30 Octobre 1759; mais le général Finck s'étant placé imprudemment avec vingt mille hommes sur un plateau commandé de toutes parts, fut environné par les Autrichiens & obligé de se rendre sans tirer un coup de fusil, le 20 Novembre 1759. Le général Fouquet ne fut pas plus heureux le 23 Juin 1760, aiant été battu & fait prisonnier à Landshut par le baron de Laudon, cet habile & actif militaire que Frédéric appelloit sa *sentinelle*, parce qu'il en étoit par-tout observé & le rencontroit par-tout. Le 3 Novembre les Prussiens eurent leur revanche à Torgau, où le comte de Daun avoit d'abord été victorieux, mais le c. de L. aiant abandonné une montagne que le général Ziethen s'empressâ d'occuper \*, l'honneur de cette journée resta à Frédéric. Laudon aiant pris Schweidnitz d'emblée en 1761, les Prussiens le reprirent en 1762 après un siege de deux mois. Mais Colberg étant tombé au pouvoir des Russes, & l'Etat menacé de toute part, Frédéric

\* 1 Mars  
1786, p. 385.

avoit besoin de tout son courage pour ne pas céder aux revers, lorsque la mort de la Czarienne Elisabeth arrivée en 1762, changea l'état des affaires & amena la paix, signée à Hubertsbourg le 15 Février 1763. Le résultat de ce traité, fruit de tant de sang inutilement répandu, fut que tout resteroit sur le pied où il étoit avant la guerre. Les divisions de la Pologne aiant inspiré en 1772 aux Puissances voisines le projet de la démembrer, Frédéric eut pour sa part la Prusse-polonoise & quelques autres districts. Les prétentions que l'Impératrice forma sur la Bavière après la mort de l'Electeur Maximilien-Joseph en 1777, rallumerent la guerre, qui dura deux ans sans qu'il y ait eu de part & d'autre aucune action éclatante. Par le traité conclu à Teschen le 13 Mai 1779, on ajouta à l'Autriche quelques districts de la Bavière, & la succession de Bareuth & d'Anspach fut assurée à Frédéric. Ce Monarque étoit occupé à former une ligue qu'il croioit nécessaire à la sûreté & à l'équilibre de l'Allemagne, lorsque la diminution sensible de ses forces l'avertit que la fin de son regne n'étoit pas éloignée; une hydropisie qui se joignit à cet épuisement, avança sa mort & enleva ce Monarque à Sans-Souci près de Potsdam le 17 Août 1786, dans sa 75<sup>me</sup> année. (VOÏEZ MARIE-THERÈSE, LOUIS XV, BROWN, CHARLES-ALEXANDRE & C, dans le *Dict. hist.* DAUN dans le Suppl. t. 6. p. 716). — Un génie vaste, vif & rapide; une étendue de vues qui embrassoit tout, une promptitude qui réunissoit

nissoit presque au même instant le projet & l'exécution; la science de la guerre portée à son comble; une vie dure, agissante, infatigable; un fond inépuisable de ressources personnelles & politiques dans les circonstances les plus pénibles, une administration ferme, égale, conséquente, seront toujours des idées attachées au nom de Frédéric III. — Il aimait les sciences & les arts, il les cultiva lui-même, fut l'ami & le Mécène des savans. S'il se trompa quelquefois sur l'objet de ses bienfaits, si de l'encouragement général il est né quelquefois un excès de confiance, si la licence & l'audace ont usurpé le nom de *liberté*, c'est qu'il est bien difficile à la prudence humaine de faire le bien sans mélange & d'atteindre exclusivement le but qu'elle se propose. Ceux qu'on appelle aujourd'hui *philosophes* l'ont regardé comme leur appui; mais l'on sait avec quelle sévérité il les châtoit quand leur vanité & leur égoïsme osoient compromettre sa protection, & à quel point leur chef éprouva son ressentiment. — Son zèle pour la justice a pu s'égarer dans sa route par la célérité & l'ardeur avec lesquelles il l'a quelquefois poursuivie: mais si dans le phlegme de la réflexion & la lenteur des formes judiciaires le magistrat peut s'abuser, ne jugeons pas trop sévèrement le Monarque dont la puissance ne prescrit pas contre l'erreur. — Un état militaire égal à celui des plus grandes monarchies, l'obligea à tirer de ses provinces des subsides proportionnés à une si vaste dépense, à établir un ordre de finances

qui sembloit pressurer le peuple : mais dans toutes les occasions il venoit à son secours ; les villes & les provinces ne réclamoient jamais en vain le trésor public ; il respecta la propriété , les possessions civiles & religieuses , comme un dépôt sacré , confié à sa défense.

— Trop judicieux pour s'en tenir en fait de religion à l'inconséquence des principes protestans , il fut comme tous les savans destitués de la lumière de la vraie foi , dans un état d'indécision & de perplexité : mais la nécessité & l'importance de la religion en général lui étoient connues. Il aima , il protégea les Catholiques , conserva leurs églises , leurs prêtres , & ne permit point qu'on donnât la moindre atteinte à leurs usages , à l'ordre & à la pompe de leur culte. Si dans la magnifique église qu'il leur permit de bâtir à Berlin , il se trouve une inscription qui semble censurer ou dénaturer un de leurs dogmes , c'est moins à la volonté précise du Monarque qu'il faut l'attribuer , qu'à la lâcheté de ceux qui l'y ont placée sans résistance. Vers la fin de son regne , aiant appris qu'une secte auparavant peu connue en Allemagne & qui par-tout se fait passer pour un *phantôme* , faisoit des ravages à Brinn & à Olmutz (a) , il prit toutes les précautions

---

(a) Un des promoteurs de ces troubles étoit le fameux Melchior Blarer , qui par des apparences dont les gens de parti ne manquent jamais , réussit à en imposer quelque tems à Sa M. I. Enfin le Prince le connut , & dans le cours du mois d'Octobre de l'année dernière , il le fit



sauvations convenables pour en préserver le clergé de ses Etats. — On lui a reproché d'avoir profité de la foiblesse de l'Autriche pour conquérir une de ses provinces, d'avoir ravagé & épuisé la Saxe, d'avoir réglé sur l'esprit de conquêtes & la gloire des combats, des démarches que la morale chrétienne & la rigueur du droit font dépendre d'autres principes; mais " quel est le Prince (dit le  
 „ maréchal de Berwick dans ses excellens *Mé-*  
 „ *moires*), quelle est la nation qui puisse se van-

ter d'avoir toujours préféré la bonne foi & la justice à ses intérêts ? Il n'est question que d'un peu plus ou d'un peu moins; car l'on peut avancer hardiment, qu'il semble que la religion, l'équité & la parenté ne sont plus présentement des motifs qui fassent impression; & que pour satisfaire son ambition, & se procurer quelques avantages, l'on se croit tout permis (a) „. — Je

---

fit saisir en Moravie où il cabaloit derechef, & conduire militairement à Constance dans les prisons de son évêque. Ce qui attira à Joseph II une semonce véhémement de la part du *scélérat obscur* \*. Mais il paroît que le Monarque ne connoît pas ce fanatique, ou qu'il fait moins d'attention à ses satyres que Charles-Quint & les princes de son tems à celles de l'Arétin, puisqu'il ne lui fit donner ni chaîne d'or ni coups de bâton. \*

(a) Tout cela peut être, & n'est effectivement que trop vrai; mais, comme je l'ai déjà dit ailleurs, dans les jugemens moraux ce n'est pas sur ce qui est généralement pratiqué, que le sage se règle, mais sur ce qui doit être pratiqué. L'équité n'eût-elle plus qu'un  
 seul

\* 15 Juill.  
 1786, p. 416.

\* 1 Juill.  
 1776, p. 393.

ne rassemblerai pas dans cette esquisse d'éloge tous les traits de ce Monarque célèbre. Les portraits des Rois, des Rois guerriers surtout, ne peuvent acquérir qu'avec le tems le mérite d'une ressemblance parfaite. Il est des traits qui doivent être aperçus de loin pour faire leur véritable effet dans l'ensemble; il est des couleurs trop vives ou trop foncées que le tems doit réduire à des nuances convenables \*. Si l'admiration a ses excès, la censure a les siens. Si la personne des Monarques s'illustre par des faits éclatans, la gloire des actions publiques est quelquefois obscurcie par des bruits sourds que la crédulité ou la malignité répandent sur la conduite personnelle.

\* 15 Mars  
1783, P. 457.

— Nous ne parlerons pas de ses ouvrages; excepté l'*Histoire de Brandebourg*, il en est peu qu'on puisse regarder comme lui appartenant en entier. Si quelques philosophes lui ont attribué les leurs, un d'eux fut accusé de s'être attribué les siens. Il n'y a point d'apparence qu'un Prince qui avoit un grand sens & de l'expérience, ait écrit tout ce qu'on lit dans le *Philosophe de Sans-Souci*, les *Matinées du Roi de Prusse*, & d'autres ouvrages de cette nature.

---

seul partisan, n'en eût-elle aucun, c'est sur elle, sur elle seule, sur ses droits invariables & imprescriptibles, que l'homme de probité, que l'homme chrétien se décide pour distribuer la louange & le blâme.



Copie d'une lettre de Maïence, du 15  
Août. 1786.

Malgré les aveux que les *geistlichen Sachen* avoient faits à corps défendant, & l'espece d'ingénuité involontaire avec laquelle ils convenoient de leur défaite, comme je vous l'ai dit d'après leurs propres paroles \*, je craignois qu'il ne leur prit quel'envie de retracter l'aveu de leur défaite, vû sur-tout qu'ils avoient entretens fait paroître l'inepte diatribe dont je vous ai rendu un compte aussi détaillé qu'exact & fidele \*. Je vois avec autant de surprise que de satisfaction qu'ils perséverent dans l'hommage rendu à la vérité. Non-seulement ils consentent à vous laisser jouir du triomphe dont ils ont fourni les matériaux, mais ils conviennent que vos lecteurs ne peuvent douter de sa réalité. Ils esperent à la vérité que les leurs n'en conviendront pas également \*, mais il suffit que ceux qui ont lu vos raisons & les leurs, s'accordent sur ce point. Exiger que ceux qui lisent exclusivement & dévotement les *geistlichen Sachen*, prennent les rédacteurs pour des balaourds, cela seroit un peu fort; je suppose que vous n'êtes pas si exigeant.

Mais en perdant de vue la question ou plutôt l'incontestable vérité qui avoit paru les brouiller avec vous, ils s'épuisent en injures personnelles & vous accusent de duplicité, de tortuosité dans une affaire grave qu'ils se glorifient de vous avoir suscitée au Synode ou Consistoire de Liege. Vous voyez que ce n'est plus une question théologique, mais une affaire civile, politique, criminelle, comme vous voudrez l'appeller. Ils disent donc: Que vous avez été obligé de comparoître devant le Synode de Liege, & sommé de déclarer le nom de votre correspondant qui, selon eux, a offensé le Vicariat ou Consistoire de Mayence; que vous avez cherché des subterfuges & dit que ce correspondant étoit *amplissimo*

\* 15 Mai  
P. 157.

\* 1 Août  
P. 544.

\* Voyez  
les *geistlichen Sachen*, *Ju-nius* 1786,  
p. 530.

*pliffimo loco natus*; que du reste vous le nommeriez si S. A. l'Evêque & Prince de Liege le désiroit; que sur une seconde lettre vous avez été enfin obligé de révéler le nom de ce correspondant, mais qu'hélas! les *geistlichen Sachen* n'ont jamais pu le découvrir, parce qu'on n'a pas jugé à propos de leur en faire part (quelle impolitesse de ne pas dire tout uniment tous les secrets aux gens très-difficiles des *geistlichen Sachen*!). Comme j'ignore tous ces faits, je ne puis rien en dire, sinon qu'ils ne font rien du tout à la question, & que les loix de l'Eglise universelle pourroient être conservées ou abrogées sans qu'il fût nécessaire de savoir le nom de votre correspondant.

Mais voici un reproche de contradiction. Vous avez dit, à ce qu'affurent les *geistlichen Sachen*, que votre correspondant de Mayence ne vous avoit point écrit touchant le *Stoffisch*, que vous aviez transcrit ce qui regardoit cet objet de diverses feuilles publiques; & d'un autre côté vous avez dit que votre correspondant étoit *amplissimo loco natus*. Là-dessus nos honnêtes écrivains ne sont pas bien éloignés de vous taxer de mensonge. Ils finissent par vous reprocher d'avoir écrit des lettres *artificieuses* pour vous tirer de leurs griffes, ils se réjouissent de ce qu'on n'a pas répondu à ces lettres, se vantent d'avoir les actes authentiques (*die Actensstücke*) de tout ce que vous avez fait pour rendre leur colere impuissante, & annoncent qu'ils pourront bien un jour les donner au public. Je suis &c.

L. M. D. H.

P. S. En ce moment un de mes amis me fait remarquer une lettre françoise, contenue dans ce même *numero* où ces bonnes gens exhalent leur bile contre votre personne (car il ne s'agit plus d'écrits ni de raisonnemens, comme vous voyez). Ils attribuent cette lettre à un Ministre dont ils ne savent pas même écrire le nom (p. 521), & la lettre fourmille tellement de fautes, qu'on voit bien clairement

15. Septembre 1786.

159

ment que ces savans Teutons, qui vous reprochent d'ignorer l'allemand, ne savent pas écrire deux mots en françois. Faut-il être surpris qu'ils entendent de travers tout ce que vous leur dites? Il y a plus de 20 fautes dans l'espace de 3 pages: telles que, *tourneur donné, digne de sa dignité, perderoit, esprit du publique, si on pourroit, droits claires, mémoire ci-jointe, saint religion, donnera lieu que, ferme de se conformer &c. &c. &c.* Le bruit court que le Ministre, homme instruit & cultivé, compromis par cette balourdise, leur a fait donner un ordre bien précis de ne plus se mêler de ces sortes d'affaires, de ne toucher dorénavant à aucun objet de politique ni d'administration, & d'écrire précisément sur le *Stoßfisch*, sur le produit des excréments \*, sur le *veneris exercitium* \*, sur les ingénieuses lubricités de Voltaire \*, sur la valeur intrinsèque de quelques brochures infames \*, & d'autres *geistliche Sachen*.

\* 1 Août  
548.

\* 15 Avril  
p. 578.

\* 15 Mai  
p. 160.

\* 1 Août  
p. 548.

RÉPONSE. Les lecteurs équitables comprendront sans peine qu'à ces sortes de personnalités, il n'y a pas de réponse à faire; ils me plaindront d'être en butte à des gens qui dans l'impossibilité de combattre mes raisons & de défendre leurs erreurs, se sont occupés pendant six mois à me susciter des affaires civiles, espérant m'écraser par voie d'autorité; & qui n'ont commencé à barbouiller du papier que lorsqu'ils ont vu l'inutilité de leurs efforts. Du reste il est faux 1°. que j'aie été mandé au Consistoire de Liege. La plaisante raison d'être mandé à un tribunal ecclésiastique, que d'avoir écrit pour défendre les loix de l'Eglise universelle! Je n'ai point à rendre compte de la maniere juste & honnête dont Mrs les Aseffieurs ont agi à mon égard. — Il est faux 2°. que j'aie été sommé de nommer mon correspondant. Dans quelle loi du *Digeste* nos gens ont-ils vu qu'écrivant des choses vraies, décentes, saintes, reconnues de tous les Catholiques, on pouvoit être sommé de nommer son correspondant? — Il est

II. Part.

L

faux 3°. qu'aucun correspondant m'ait écrit un mot, ou que j'aie écrit un mot qui pût offenser le Vicariat de Mayence. — Il est faux 4°. que dans tout ce que j'ai dit ou écrit à cette occasion, il y ait la moindre apparence de contradiction. La singulière contradiction, d'avoir un correspondant qui m'engage & par les égards personnels qui lui sont dûs, & par des considérations chères à tous les Chrétiens, à redresser les écarts des *geistlichen Sachen*; & de copier en même tems quelques articles des feuilles publiques! Il n'y a que la calomnieuse logique du R. P. Jung qui trouve là de la contradiction. — Il est faux 5°. que j'aie usé du moindre *artifice* pour anéantir les intrigues des *geistlichen Sachen* (& quand je l'aurois fait; *Dolus an virtus quis in hoste requirat?*). J'ai écrit à leur Souverain pour les faire rentrer dans les bornes de la justice & de la décence \*, & j'ai eu la satisfaction de les voir changer mon titre de *chef enthousiaste du parti ennemi des évêques* en celui d'*écrivain un peu incliné à l'ultramontanisme* \*. Si le Prince ne m'a point répondu, je n'ai garde de m'en plaindre; je suppose bien qu'il a des affaires plus graves, & dans tous les cas les effets me sont plus chers que les paroles.

Pour ce qui est des *Aktenstücke* des menées sourdes (marques indubitables de la foiblesse & de la mauvaise foi) des *geistlichen Sachen*, & des écrits apologétiques auxquels elles ont donné lieu; c'est bien moi qui en suis dépositaire. Il en est dont le R. P. Jung ne soupçonne pas seulement l'existence. Dans le moment actuel je suis en pays étranger, & n'ai personne chez moi qui puisse faire dans mes papiers le triage nécessaire. Dès que je serai de retour, j'imprimerai le tout.

En attendant je vais travailler à découvrir le nom du *bester Freund*, qui étouffant les *geistlichen Sachen* de l'épaisse fumée de ses éloges, me dit des grossièretés tout-à-fait révoltantes & hors de toutes les règles de

\* 15 Mai  
p. 161.

\* *Ibid.* p.  
158.

15. Septembre 1786. 161

l'ordre civil \*. Oui, correspondant pour correspondant, il faut que je connoisse celui-là. On dit déjà qu'il demeure à Treves. C'est un fil de direction. Si je ne réussis pas à le rencontrer, il faudra faire *sommer* les *geistlichen Sachen*. Du reste, ce n'est pas pour lui faire du mal ni pour en dire, à Dieu ne plaise ! mais uniquement pour en rire.

P. S. Pour rester tout-à-fait dans l'ordre de la modération & de la prudence, & ne pas compromettre sans une nécessité manifeste des noms respectables, je ne publierai les pièces en question que lorsque les *geistlichen Sachen* exécuteront la menace de publier les leurs ; on verra alors qui de nous est le plus riche en *Actensstücke*. Je crois qu'un peu de réflexion pourra tenir leur porte-feuille fermé.

#### NOUVELLES DIVERSES.

Mde. l'Archiduchesse Christine, & Mgr. le Duc de Saxe-Teschen, sont partis de Paris le 28 Août, pour retourner à Bruxelles. — L'Empereur est arrivé à Vienne le 25. — L'épouse du prince Maximilien des Deux Ponts, née princesse de Hesse-Darmstadt, est accouchée le 24 d'un prince. — Les affaires de la Turquie avec les cours impériales prennent un air fort sérieux. — Un bruit qui mérite confirmation, est la cession de Gibraltar aux Russes pour la somme de 12 millions de piastres.

---

Dans le dernier Journal p. 26, l. 14 il y des choses, lisez il y a des choses. — P. 31 l. avant dern. *νοχθημερον*, lisez *νοχθημερον*, & pag. suiv. l. 2 *νοχθημεροis*. — P. 63, l'exécution de cet écolier de Göttingen a été contredite ensuite par une lettre insérée dans la gazette allemande de Francfort. — C'est par

\* 15 Mai  
P. 157

inattention que dans une liste bibliographique insérée, en forme de feuille volante, dans le dernier Journal, l'imprimeur a laissé subsister le titre de l'impertinente rapsodie allemande : Démonstration que la canonisation des Saints n'appartient pas au Pape, & que Palafox doit être canonisé par les princes chrétiens ou turcs. Platitude qu'il a renvoyée incessamment à son correspondant & qui ne se trouve pas chez lui.

## TABLE.

TURQUIE.	( Constantinople.	111
RUSSIE.	( Pétersbourg.	112
POLOGNE.	( Dantzig.	113
ESPAGNE.	( Madrid.	113
	( Cadix.	115
PORTUGAL.	( Lisbonne.	115
ITALIE.	{ Venise.	116
	{ Naples.	117
	{ Modene.	118
ANGLETERRE.	( Londres.	120
PAYS-BAS.	( La Haye.	125
FRANCE.	( Paris.	127
ALLEMAGNE.	( Vienne.	142
	( Berlin.	144
	Morts.	146
	Nouvelles diverses.	161

